

La religion dévoilée

Nouvelle géographie
du catholicisme

Jérôme Fourquet
Hervé Le Bras

Préface d'Emmanuel Todd

La religion dévoilée

Nouvelle géographie du catholicisme

AVERTISSEMENT

La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

Jérôme Fourquet

Hervé Le Bras

Préface d'Emmanuel Todd

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Préface | 9 |
| Introduction | 15 |
| Deux avancées techniques pour cartographier l'implantation des religions en France | 31 |
| Un cumul d'enquêtes, avec localisation des entretiens au niveau de la commune | 31 |
| Le lissage des cartes | 34 |
| Les France religieuses aujourd'hui | 41 |
| Les permanences de la France catholique | 41 |
| Géographie de la pratique du catholicisme | 46 |
| L'Île-de-France : un laboratoire des mutations en cours ... | 54 |
| Les protestants « traditionnels » se rétractent sur leurs bastions | 57 |
| L'islam en France | 63 |
| Les évangéliques et les autres religions | 67 |

| | |
|---|-----|
| Des changements sociologiques majeurs depuis Vatican II | 73 |
| Le « messalisant », une espèce en voie de disparition | 73 |
| Le profil des catholiques aujourd'hui | 84 |
| « Catholicisme zombie » et permanence d'une influence catholique | 95 |
| 1981-2012 : la redistribution des cartes électorales dans un contexte de déclin de la pratique religieuse et de montée en puissance du Front national | 96 |
| La pratique actuelle du catholicisme et l'implantation de l'enseignement privé | 115 |
| L'ombre projetée du « catholicisme zombie » dans les choix syndicaux | 123 |
| Conclusion | 129 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|----|
| CARTE 1 : Suffrages en faveur de la droite au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle de 1974 | 16 |
| CARTE 2 : Catholiques pratiquants en 1960-1970 (moyenne départementale) | 17 |
| CARTE 3 : Catholiques pratiquants autour de 1965 (moyenne cantonale) | 18 |
| CARTE 4 : Prêtres réfractaires en 1791 (refus de prêter serment à la Constitution) | 21 |
| CARTE 5 : Nombre d'ordinations pour 10 000 habitants en 1876 | 25 |
| CARTE 6 : Catholiques pratiquants et occasionnels en 2012 | 42 |
| CARTE 7 : Catholiques pratiquants en 2012 | 47 |
| CARTE 8 : Baisse de la pratique religieuse entre 1965 et 2012, en % de la pratique en 1965 | 50 |
| CARTE 9 : Variation relative de la pratique catholique entre 1965 et 2012 (rapport de la proportion de pratiquants aux deux dates) | 52 |
| CARTE 10 : Pratiqants dans le total des catholiques en 2012 | 53 |

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| CARTE 11 : Catholiques pratiquants en 2012 en Île-de-France (communes de plus de 5 000 habitants) | 55 | CARTE 22 : Élèves du primaire et du secondaire dans les écoles libres en 2012 | 116 |
| CARTE 12 : Protestants dans la population totale en 1872 | 58 | CARTE 23 : Voix obtenues par la CFDT aux élections prud'homales de 2008 | 124 |
| CARTE 13 : Protestants dans la population totale en 2012 | 59 | CARTE 24 : Vote « oui » au référendum de 2005 sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe | 131 |
| CARTE 14 : Sans-religion dans la population totale en 2012 | 62 | | |
| CARTE 15 : Musulmans dans la population totale en 2012 | 65 | | |
| CARTE 16 : Pratiquants d'autres religions dans la population totale en 2012 | 70 | | |
| CARTE 17 : Israélites dans la population totale en 1872 | 71 | | |
| CARTE 18 : Différence entre le pourcentage de suffrages exprimés en faveur de François Hollande en 2012 et de François Mitterrand en 1981 au second tour de l'élection présidentielle | 98 | | |
| CARTE 19 : Typologie de l'orientation religieuse des régions et des gains et des pertes de la gauche entre 1981 et 2012 | 104 | | |
| CARTE 20 : Suffrages exprimés en faveur de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012 | 105 | | |
| CARTE 21 : Religion, Front national et vote de gauche (le niveau du vote FN et celui de la pratique religieuse suffisent à reconstituer la variation du vote de gauche entre 1981 et 2012) | 109 | | |

PRÉFACE

Emmanuel Todd

Sans peut-être s'en rendre compte, la France glisse doucement d'une obsession de l'islam à une exagération du catholicisme. Le mariage pour tous a ramené la République sur le terrain des mœurs et l'on a pu croire un instant qu'avec la Manif pour tous, les beaux jours de l'affrontement entre la Révolution et l'Église étaient de retour. *La Religion dévoilée* nous permet de nous resituer en 2014, de reprendre nos esprits et de comprendre que la religion peut être à la fois peu pratiquée et jouer un rôle politique important. Jérôme Fourquet et Hervé Le Bras se sont associés pour mettre au point une technique inédite d'analyse de l'opinion dans l'espace et pour réaliser un état des lieux d'un genre absolument nouveau.

Emmanuel Todd est historien, anthropologue, démographe, sociologue et essayiste. Il a notamment publié avec Hervé Le Bras *Le Mystère français* (Seuil/La République des idées, 2013).

Le tandem est inhabituel. Jérôme Fourquet, directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop, est un sondeur d'opinion étrange qui s'intéresse à l'espace. Hervé Le Bras, démographe tendance Pic de la Mirandole, est un artiste de l'analyse cartographique par ordinateur. Ensemble, ils ont réussi ce qui paraissait impossible, projeter sur une carte un sondage d'opinion, ou plutôt des sondages d'opinion, cumulés de telle manière que le nombre des individus interrogés atteigne la masse critique permettant une répartition dans l'espace.

L'un des problèmes fondamentaux posés par le sondage est en effet que, avec ses 900 ou 1 000 répondants, il définit et mesure une opinion « nationale » qui n'est que la somme cachée de deux ou trois – ou x – opinions régionales que la petite taille des échantillons ne permet pas d'atteindre. La théorie du sondage semble souvent contre-intuitive aux yeux des non-avertis : quelle que soit la taille de la population observée – 20 000 personnes, 3 millions ou 65 millions –, on recourt à un échantillon de 900 à 1 000 enquêtés pour définir une opinion – nationale, régionale ou locale. Les

sondages d'opinion couramment pratiqués fabriquent donc jour après jour une France symboliquement unifiée, dont les résultats électoraux révèlent année après année le caractère éminemment relatif. La Bretagne est socialiste, la Provence, « umpiste » et frontiste. Hors du champ vérifiable de la politique, où les résultats électoraux permettent d'objectiver les choses, dans le cas du religieux, par exemple, le sondage est « en liberté » et sans cadre préétabli. On ne sait pas où sont les croyants, les pratiquants, les incroyants.

La révolution numérique permet ici la jonction du sondage et de la carte, deux instruments jusque-là séparés de la science politique. Jérôme Fourquet a fourni à Hervé Le Bras 51 770 réponses individuelles à des questions sur la religion, chacune localisable par sa commune d'origine ; le démographe a relogé ces réponses dans le fin maillage communal de l'espace français et a traité la répartition obtenue par la statistique pour qu'apparaissent des zones continues significatives.

Jérôme Fourquet et Hervé Le Bras ont retrouvé la trace des deux France, l'une laïque et l'autre catholique, que l'on croyait disparues. Ces deux France, quoique immensément affaiblies, sont visibles, avec les changements qui s'amorcent au centre du système, dans le cœur laïque du Bassin parisien, et qui nous parlent du futur. Lorsqu'ils zooment sur la région parisienne, faisant apparaître des effets de classe dans les niveaux de pratique, on a réellement l'impression de survoler le territoire français et de « voir » les mœurs dans l'espace. La technique Fourquet-Le Bras évoque irrésistiblement un drone sociologique capable de planer au-dessus des individus – heureusement anonymes et agrégés – et de les examiner. On se prend à rêver que cette méthode puisse être appliquée à d'autres thématiques que la foi religieuse : le sentiment d'insécurité, l'opinion des hommes sur les femmes et des femmes sur les hommes, les préférences sexuelles, l'opinion sur la monnaie unique, le bonheur... On peut légitimement se demander si cette étude ne marque pas le début d'une révolution dans les sciences sociales.

INTRODUCTION

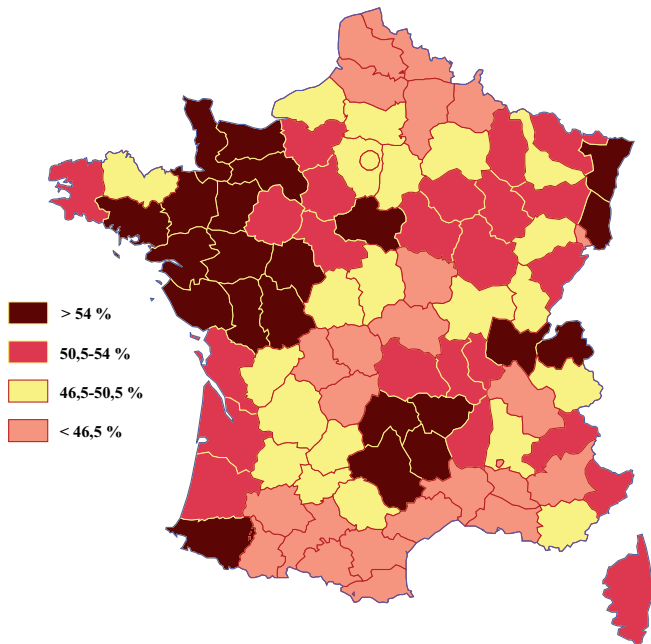
Du début du ^{xx}e siècle à l'élection de François Mitterrand, l'opposition entre régions catholiques et régions déchristianisées a marqué la géographie politique de la France. La comparaison entre les résultats obtenus par la droite au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 et le niveau de pratique religieuse mesuré au cours des années 1960 dans la grande enquête pastorale du chanoine Boulard¹ offre un exemple parmi d'autres de la force politique du clivage religieux. Quand on place côte à côte la carte représentant les scores de la droite au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (carte 1) et celles de la pratique religieuse dans les années 1960 (cartes 2 et 3), le parallèle est saisissant : mêmes bastions pour la droite et le catholicisme, avec le Grand Ouest, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, une diagonale allant du lac de Genève au

Jérôme Fourquet est directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop.

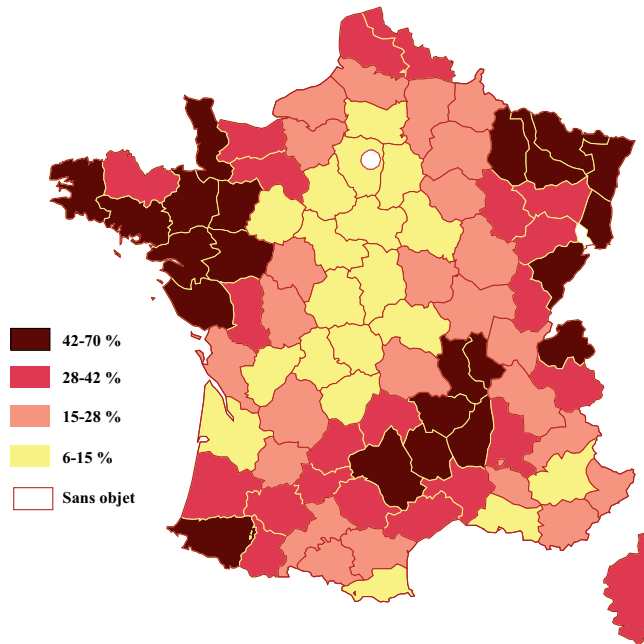
Hervé Le Bras est démographe, directeur d'études à l'Ined.

¹. Le chanoine Fernand Boulard dirigea dans les années 1960 un grand travail de collecte de données sur la pratique religieuse dans toutes les paroisses rurales de France.

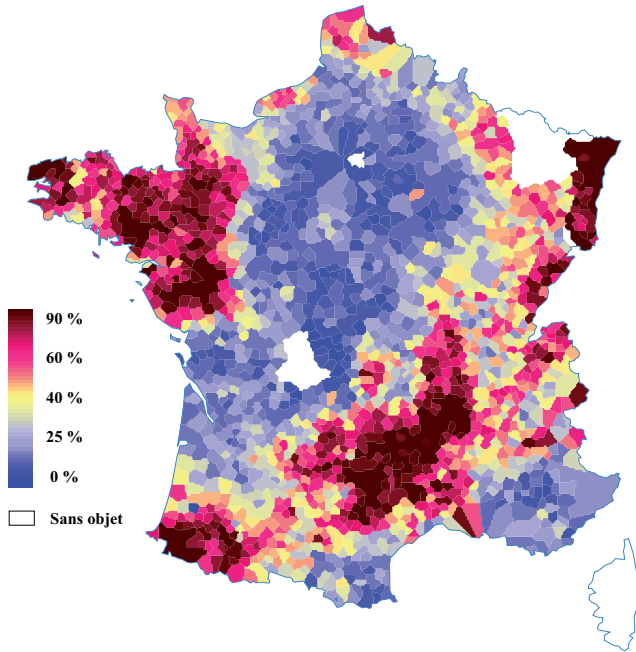
CARTE 1 : Suffrages en faveur de la droite
au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 1974



CARTE 2 : Catholiques pratiquants en 1960-1970
(moyenne départementale)



CARTE 3 : Catholiques pratiquants autour de 1965
(moyenne cantonale)



Pays basque en passant par le sud du Massif central. Inversement, les pays déchristianisés du Limousin, des côtes de la Méditerranée, de la majeure partie du Bassin parisien et de celui de la Garonne se rangent du côté de la gauche. La seule exception – quoique massive – concerne une fraction sud du Bassin parisien, de l'Yonne à la Sarthe, plus à droite que sa tiédeur religieuse ne le laisse augurer. Nous y reviendrons.

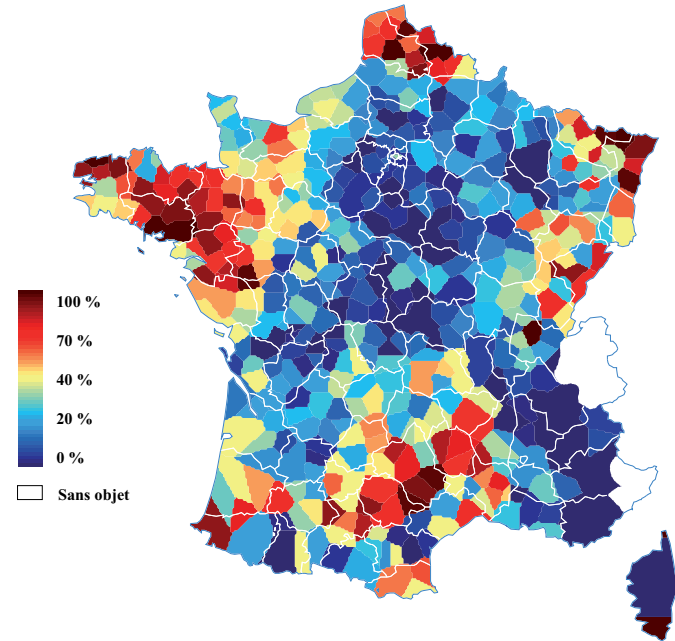
Plutôt que de choisir la carte politique de l'élection présidentielle de 1974, nous aurions pu prendre celle des élections législatives de 1936, remportées par le Front populaire, ou celle des élections législatives qui précéderent la Première Guerre mondiale, publiées par François Goguel². Elles présentent la même structure. Rien de plus naturel, puisque la séparation de l'Église et de l'État date du ministère Combes en 1905. En réalité, la rupture est antérieure. Le vote de droite se localise dans les régions catholiques au fur et à mesure que la république s'affermir.

2. François Goguel, *Géographie des élections françaises de 1870 à 1951*, Paris, Armand Colin, 1964.

Sa géographie est déjà stabilisée lors de l'élection de 1902. L'analyse d'André Siegfried³ sur la France de l'Ouest permet de le vérifier au niveau cantonal.

La géographie de la pratique religieuse est elle aussi stabilisée bien avant les années 1960. Un document exceptionnel remontant à la Révolution et quelques repères intermédiaires confirment la permanence de l'orientation religieuse des régions françaises. Le 27 novembre 1790, l'Assemblée législative avait voté une constitution civile du clergé qui obligeait tout prêtre à prêter serment à la Constitution. Le déroulement de l'opération en 1791 fut tumultueux et il fallut s'y reprendre à trois fois. Une petite moitié des ecclésiastiques refusa de prêter serment. Une France des curés « jureurs » maintenus à leur poste s'opposa alors à une France des curés « réfractaires » contraints à la clandestinité. La carte du partage entre les deux factions a été minutieusement établie par l'historien américain Timothy Tackett⁴ (carte 4). Les régions réfractaires n'étaient pas

CARTE 4 : Prêtres réfractaires en 1791
(refus de prêter serment à la Constitution)



3. André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, Librairie Armand Colin, 1913.

4. Timothy Tackett, *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, Le Cerf, 1986.

directement opposées à la Révolution. Elles refusaient l'extension et l'homogénéisation du pouvoir central, qualifiées plus tard de jacobinisme. C'étaient des régions périphériques qui jouissaient de certaines prérogatives (l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté avaient appartenu au Saint Empire romain germanique ; l'Artois et la Flandre bénéficiaient de libertés urbaines ; des parlements locaux existaient en Bretagne et dans le Languedoc).

L'une des rares différences entre la carte de Tackett et celle du chanoine Boulard, distantes de cent soixante-quinze années, concerne l'est de la France, un peu plus catholique en 1965 qu'en 1791. Elle peut s'expliquer par des motifs politiques. Sous la Révolution, l'Est, menacé par les troupes étrangères, ne pouvait se priver du soutien de Paris. Les prêtres locaux se rangèrent donc plus volontiers dans le camp révolutionnaire que d'autres régions, où le clivage religieux et politique fut parfois provoqué par la Révolution. Dans une étude minutieuse⁵, Paul Bois a

5. Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1968.

montré que le département de la Sarthe fut scindé en deux à ce moment-là, coupure qui s'est maintenue jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Dans d'autres cas, la déchristianisation est plus ancienne. En Provence, elle remonte au milieu du XVIII^e siècle, et de nombreux indices indiquent qu'elle était déjà présente dans le Bassin parisien au début du XVIII^e siècle. Ces zones dépendaient directement du pouvoir royal. Or, en vertu de la devise *cujus regio, ejus religio* (« tel prince, telle religion »), érigée en principe politique par les traités de Westphalie et des Pyrénées, se soumettre au pouvoir royal équivalait à se soumettre à sa religion. Il n'était donc pas nécessaire de pratiquer les deux ou, plus exactement, il suffisait de se plier au plus puissant.

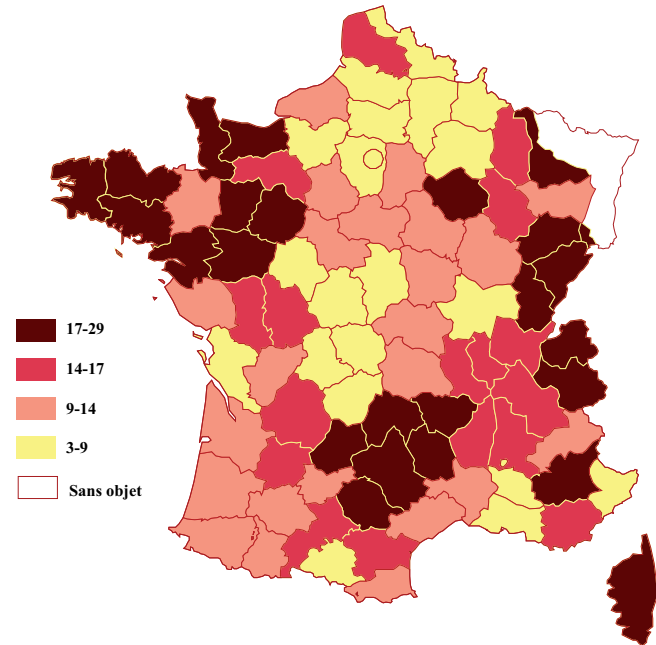
La forte analogie entre la répartition des curés réfractaires en 1791 et celle de la pratique religieuse au milieu des années 1960⁶ ne suffit pas pour affirmer l'existence d'une

6. Les résultats de l'enquête initiée par le chanoine Boulard ont été publiés aux Presses de Sciences Po par François-André Isambert et Jean-Paul Terrenoire en 1980 sous le titre *Atlas de la pratique des catholiques en France*.

continuité de l'opinion catholique durant cette longue période. Or, à part le recensement de 1872, aucune institution officielle n'a mesuré la pratique religieuse entre ces deux dates. Il faut utiliser d'autres éléments. Le comptage de 1872, même s'il a le mérite de livrer une statistique des protestants et des juifs (appelés à l'époque « israélites »), se réfère pour ce qui est du catholicisme aux baptisés et ne garantit pas que ces personnes pratiqueront une fois adultes. Reste un comptage des ordinations réalisé par départements en 1876. On peut supposer que le nombre de vocations constitue un bon indicateur du degré d'attachement à la religion. La répartition de ces ordinations (ramenée au nombre d'habitants) est représentée sur la carte 5, qui s'inscrit dans la continuité de la carte 4.

Un terrain catholique solidement établi et présent de longue date a donc existé en France, et il a exercé de puissants effets politiques. Or, cette continuité de la pratique du catholicisme durant cent soixante-quinze ans au moins a pris fin dans les décennies récentes. Alors que la proportion de personnes assistant régulièrement à la messe était

CARTE 5 : Nombre d'ordinations pour 10 000 habitants en 1876



du même ordre que celle des prêtres réfractaires, variant de moins de 10 % à plus de 90 % selon les lieux, partout la pratique a chuté à des niveaux trois ou quatre fois inférieurs. Certes, dans l'immédiat après-guerre, le nombre d'ordinations avait retrouvé son niveau d'avant-guerre, soit environ 1 500 par an. Mais la baisse a commencé peu d'années après⁷, pour atteindre une petite centaine d'ordinations au début des années 1980. La chute de la pratique a suivi ce mouvement. Cette dernière concerne désormais moins de 15 % de la population adulte. Le déclin est particulièrement net au fil des générations. Dans les enquêtes récentes de l'Ifop, les jeunes âgés de 18 à 25 ans ne sont plus que 7 % à se définir comme catholiques pratiquants, contre 33 % des personnes âgées de plus de 75 ans.

Étant donné la relation ancienne entre la pratique religieuse et le tempérament politique, l'effondrement récent n'a-t-il pas d'importantes conséquences politiques, non seulement en termes de résultats électoraux, mais aussi

7. Cf. Fernand Boulard, *Essor ou déclin du clergé français ?*, Paris, Le Cerf, 1950.

d'attitude générale face aux phénomènes religieux ? Ainsi, semble-t-il paradoxal que la perte d'intérêt des Français pour le catholicisme s'accompagne d'une inquiétude de l'opinion concernant la religion musulmane⁸, avec un retour du thème des origines chrétiennes de l'Occident et un accent porté sur la laïcité, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Pour comprendre la situation présente et ses conséquences politiques, il serait nécessaire en premier lieu de disposer d'une cartographie du fait religieux en France. Or établir cette carte est techniquement compliqué. D'une part, en l'absence de données de recensement, les enquêtes par sondage portent sur des échantillons trop restreints pour que l'on puisse cartographier leurs résultats (habituellement 1 000 personnes sur tout le territoire national). D'autre part, la faiblesse du catholicisme et des moyens de son Église ne permettent pas à cette dernière de réitérer la remarquable enquête qu'elle avait organisée au milieu des années 1960 sous l'égide du chanoine Boulard.

8. Selon une enquête Ifop pour *Le Figaro* réalisée en ligne du 15 au 18 octobre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 1 736 personnes, 60 % des Français considéraient par exemple que « l'influence et la visibilité » de l'islam en France étaient trop importantes.

À l'époque, la comparaison entre la chute du nombre de vocations et la persistance de la pratique dominicale posait une véritable question sur l'avenir de l'Église. Aujourd'hui, avec la désaffection des fidèles, la question est tranchée. Sans recours du côté de l'État comme du côté de l'Église, il paraît *a priori* impossible de dresser un état des religions en France fondé sur des données statistiques sérieuses. Une troisième solution est cependant apparue récemment. Elle s'appuie sur la multiplication des sondages dans lesquels la question de l'appartenance religieuse a été posée et sur les progrès de la cartographie.

**DEUX AVANCÉES TECHNIQUES
POUR CARTOGRAPHIER L'IMPLANTATION
DES RELIGIONS EN FRANCE**

Un cumul d'enquêtes, avec localisation des entretiens au niveau de la commune

L'Ifop a développé depuis plusieurs années la pratique des cumuls de vagues d'enquêtes, de façon à obtenir des échantillons importants autorisant une analyse sur des catégories statistiquement peu nombreuses dans la population totale. Pour la présente étude, nous avons également travaillé par cumul. Cinquante-et-une vagues d'enquêtes, effectuées entre 2011 et 2014 et chaque fois auprès d'échantillons nationaux représentatifs, ont ainsi été agrégées pour aboutir à un important panel de 51 770 individus. Un tel volume permet une lecture géographique fine.

Les enquêtes habituelles, nous l'avons dit, sont conduites auprès d'échantillons nationaux représentatifs de 1 000 personnes. Cette taille canonique représente un

bon arbitrage entre fiabilité des données et coût du terrain d'enquête, mais le but recherché dans ces enquêtes classiques est d'approcher des résultats à l'échelle nationale, par exemple des intentions de vote lors des campagnes électorales présidentielles. Elles ne visent pas – et ne permettent pas – une lecture au niveau régional, départemental, voire infradépartemental. À titre d'exemple, sur un échantillon de 1 000 personnes, on doit compter 35 habitants de la Bretagne et 70 du Nord-Pas-de-Calais si les quotas ont été respectés lors de l'élaboration du terrain d'enquête, soit des bases bien trop faibles pour observer quoi que ce soit à l'échelon régional.

Avec ce cumul de 51 vagues d'enquêtes représentant près de 51 770 entretiens, les bases statistiques sont beaucoup plus solides et l'on peut descendre dans l'analyse des données à une échelle spatiale infradépartementale. Ainsi, par exemple, 590 personnes ont-elles été interrogées par l'Ifop dans le Morbihan, 802 dans le Finistère et 1 146 dans le Pas-de-Calais.

Le fait que ces enquêtes ont été menées par téléphone⁹ et par Internet garantit une très grande dispersion géographique des points d'enquête. Alors que les études traditionnelles en face-à-face, même quand elles sont dites « nationales représentatives » (quotas par régions et catégories d'agglomération), sont généralement réalisées sur 100 à 150 points d'enquête maximum, 13 295 communes ont été touchées par l'ensemble des 51 vagues de sondages cumulées. En outre, pour les communes les plus importantes, les entretiens ont été dispersés de manière aléatoire dans de nombreux quartiers ou arrondissements.

Le choix du mode de recueil de l'entretien (téléphone ou Internet), associé à la technique du cumul de vagues d'enquêtes, a permis une très bonne couverture spatiale du territoire métropolitain, ce qui est fondamental pour notre objet d'étude. À cela s'ajoute le fait que, pour toutes les

9. Depuis plusieurs années, 50 % des échantillons nationaux de l'Ifop sont interrogés sur portable de façon à atteindre des publics qu'il lui serait désormais impossible de contacter *via* des lignes fixes : jeunes, certains segments des milieux populaires, une partie des locataires dans les grandes agglomérations, soit autant de cibles *mobile only*, c'est-à-dire ne disposant plus que de portables.

enquêtes, le nom de la commune de résidence de la personne interrogée a été retranscrit, ce qui autorise une localisation extrêmement précise. Cela a également permis de procéder à un lissage cartographique à partir de cet important fichier de données.

Le lissage des cartes

Pour représenter les différences de pratique religieuse dans l'espace français, le plus simple semble de regrouper toutes les réponses par départements de résidence des personnes interrogées. Mais, même avec un effectif atteignant plus de 50 000 individus, les fluctuations du hasard resteront importantes. Cinquante mille personnes pour toute la France, c'est moins de 100 personnes pour la Creuse, les Hautes-Alpes, la Corse, etc. Dans les départements plus peuplés, les habitants des métropoles et des campagnes seront confondus. Pour parer à ces inconvénients, on peut effectuer des lissages dans l'espace. Le principe est analogue à celui du lissage de la courbe d'un cours boursier ou d'une température, par exemple. On pondère la valeur en un

point ou à une date donnée par les valeurs voisines. Les méthodes de krigeage appliquent ce principe à l'espace. La valeur observée en un point donné est combinée avec les valeurs observées en des points voisins.

À l'exception du voisinage des frontières terrestres et maritimes, cela revient à « étaler » chaque valeur observée en un point sur l'espace environnant. Le buvard et les tas de sable offrent deux analogies de cette procédure. À l'aide de feutres de couleur, sur un buvard représentant la carte de France, marquons par exemple par un point bleu la position exacte de chaque personne interrogée pratiquant régulièrement la religion catholique. Un point rouge sert à indiquer celle de chaque non-pratiquant. L'encre s'étend autour des points jusqu'à ce que toutes les taches forment un continuum. Dans les zones les plus rouges, nous savons que les non-pratiquants forment la majorité. Les zones bleues correspondent aux zones de pratique religieuse importante et les zones intermédiaires sont teintées de violet. L'analogie des tas de sable est du même ordre. À chaque individu correspond un dé de sable bleu s'il

pratique la religion, de sable rouge dans le cas contraire. Sur une carte de France tracée sur le sol, versons un dé à la position du domicile de chacun des individus. Chaque petit tas de sable s'étale en formant un cône qui chevauche les cônes voisins. En chaque point de l'espace, la proportion de sable bleu et de sable rouge correspond au niveau de pratique religieuse.

Les ordinateurs sont des instruments plus simples et plus rapides que l'encre, le buvard et les dés remplis de sable, et ils rendent le même service. L'étalement de chaque point est simulé par une fonction d'intensité qui décroît rapidement à mesure qu'on s'éloigne, tout comme la hauteur du cône de sable ou la quantité d'encre diffusée décroissent à partir de la position de l'individu sur le buvard ou sur le sol. La « matière » correspondant à chaque point est ainsi entièrement étendue dans l'espace¹⁰.

10. On trouve l'exposé de ces méthodes dans l'ouvrage d'Hervé Le Bras, *La Planète au village. Migrations et peuplement en France*, avec la collaboration de Morgane Labbé, Paris, Datar et La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1993.

Il existe une troisième analogie issue du monde de la physique atomique et des probabilités. La position d'une personne interrogée est donnée par sa commune de résidence. Mais, en général, la personne circule autour de sa commune. Si nous la suivions minute après minute, nous pourrions calculer sa probabilité de présence en chaque point du territoire. De même, en physique atomique, un électron ne tourne pas autour du noyau selon une trajectoire, mais possède une densité de présence dans l'espace autour du noyau. Dans le cas de l'atome isolé, cette probabilité est isotrope, c'est-à-dire qu'elle évolue en fonction de la distance indépendamment de la direction considérée à partir du centre de l'atome. Mais, si l'atome appartient à une molécule de plusieurs atomes, il n'en va plus de même. La présence des autres atomes modifie les probabilités de présence de l'électron, qui dépendent désormais de la position des autres atomes. De même, dans l'espace, les individus ne se déplacent pas de manière isotrope autour de leur domicile. Ils vont plus souvent vers des zones peuplées que vers des zones désertes. Par exemple, dans une vallée ou le long d'un fleuve, ils en suivent le cours

plutôt que de s'éloigner sur les hauteurs. Pour tenir compte de ce phénomène, on accroît la fonction d'intensité dans les directions les plus peuplées et on la diminue dans les autres¹¹.

L'une des qualités les plus intéressantes de cette méthode de lissage est de permettre aux villes et aux agglomérations de déborder de leurs frontières communales, devenant ainsi plus visibles. Cela permet de refléter l'importance de Paris, par exemple, qui, sur une carte communale, n'occupe pas plus de surface que certaines communes quasi désertes des Hautes-Alpes ou des Pyrénées. Dans l'idéal, la surface des communes devrait être du même ordre sur une carte que l'importance de leur population ou, ici, que le nombre de personnes interrogées qui y résident. Nous pourrions y parvenir au moyen d'une anamorphose, mais elle aurait l'inconvénient de tellement déformer la carte au voisinage des plus grandes concentrations de

population qu'on ne serait plus capable de se repérer. La méthode de lissage, quant à elle, entraîne une quasi-fusion des villes et de leurs proches banlieues, rendant impossible la perception des différences existant entre ces espaces contigus. Pour pallier cette faiblesse du lissage, Paris et l'Île-de-France sont examinés dans la présente étude de manière isolée, à une échelle plus fine et sans lissage.

La rencontre du cumul des enquêtes de l'Ifop et des méthodes de lissage permet donc d'actualiser la géographie religieuse de la France. L'exercice est d'importance puisque, nous l'avons vu, les dernières données générales sur le catholicisme remontent à un demi-siècle. Grâce à la méthode de sondage, nous pouvons en outre étudier les autres religions et les personnes qui se déclarent sans religion, un atout précieux en cette période de crispation sur cette question.

11. En langage technique, on remplace un étalement circulaire par un étalement suivant un ellipsoïde d'inertie.

LES FRANCE RELIGIEUSES AUJOURD'HUI

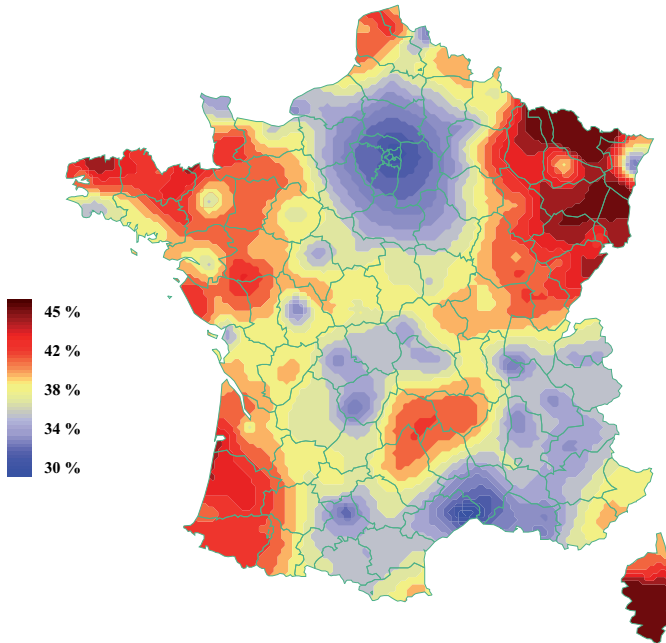
Les enquêtes de l'Ifop n'interrogent sur la régularité de leur pratique que ceux qui se classent comme catholiques. Pour comparer le nombre des catholiques à celui des membres des autres religions il faut donc considérer ensemble les pratiquants et les non-pratiquants catholiques. Mais, pour comparer le catholicisme d'aujourd'hui à celui que mesurerait la grande enquête du chanoine Boulard, on ne prendra en compte que les catholiques pratiquants, qui correspondent à peu près aujourd'hui aux « messalisants¹² », dont la proportion avait été mesurée à l'époque dans chaque paroisse rurale.

Les permanences de la France catholique

La **carte 6** présente la répartition des catholiques, toutes pratiques confondues, sur le territoire français. À première vue, le catholicisme semble toujours reposer sur les mêmes

12. Personnes déclarant se rendre chaque dimanche à la messe.

CARTE 6 : Catholiques pratiquants et occasionnels en 2012



bases géographiques. À l'instar de formations géologiques ayant subi l'érosion, la physionomie générale est conservée, même si les principaux massifs ont perdu de la hauteur. On distingue clairement les bastions catholiques de l'Ouest intérieur et de la Bretagne (moins la Cornouaille¹³), du Pays basque et du Béarn, du sud du Massif central (une partie de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Ardèche ainsi que la Haute-Loire et le Cantal), la fraction rurale du Nord-Pas-de-Calais et, enfin, un vaste bloc oriental courant de la Haute-Marne à l'Alsace et de la Meuse au Jura. Le catholicisme conserve donc la situation périphérique qui était la sienne dans les années 1960 et, avant cela, en 1791. Le

13. André Siegfried avait anticipé le « décrochage » de cette partie de la Bretagne : « La solidarité du catholicisme et du cléricanisme n'est cependant pas générale, et l'on trouve, dans la Bretagne bretonnante par exemple, des populations très catholiques, qui non seulement ne sont pas cléricales, mais sont parfois presque le contraire. Elles arrivent tant bien que mal à faire ce difficile départ qui consiste à écouter le curé dans son église et à l'ignorer quand il en sort, opération bien délicate et qui n'est pas sans risque pour l'intégrité de la foi : un chef partiellement discuté cesse en effet d'être intangible, et son ascendant faiblit quand on lui résiste impunément. Ce genre particulier de rapports entre l'autorité ecclésiastique et les fidèles est à peu près celui qui prévaut dans le Trégorrois et la Cornouaille : le clergé y est moins puissant que la foi n'y est instinctive, et l'on conçoit qu'éventuellement la religion pourrait y survivre au prêtre. J'avoue pourtant que cet état d'esprit apparaît comme paradoxal et surtout comme *transitoire* [c'est nous qui soulignons]. En effet, dès l'instant qu'elle est politiquement démantelée, l'autorité du prêtre risque fort, tôt ou tard, de l'être religieusement aussi. L'anticléricanisme finira certainement par rendre la Bretagne elle-même antireligieuse ou du moins plus étrangère à la croyance catholique. » in *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, op. cit.

mouvement de déchristianisation, quant à lui, s'est poursuivi et accentué dans l'espace central et s'est diffusé le long des grands axes de communication.

Un large Bassin parisien courant de la Somme aux confins de la Sologne et du Havre à Reims apparaît sur la carte, avec pour épice centre les départements franciliens (seuls 28 % des habitants de Seine-Saint-Denis et 38 % de ceux du Val-de-Marne se déclarant catholiques). Plus au sud, et moins marqué, subsiste un autre foyer ancien de déchristianisation comprenant le Limousin, le Bourbonnais, une partie du Poitou et les Charentes. Encore plus au sud, la déchristianisation s'est étendue de la Provence à la région de Toulouse.

La permanence de la géographie du catholicisme se vérifie à l'échelle nationale avec ces grands blocs, mais la taille de l'échantillon constitué permet également de constater à un niveau plus fin que des lignes de clivage entre terroirs catholiques et campagnes révolutionnaires, mises en

évidence par André Siegfried et Paul Bois¹⁴, sont toujours présentes. Les cantons ruraux de l'Ouest sarthois, par exemple, demeurent plus catholiques que ceux situés plus à l'est, déchristianisés sous la Révolution. De même, la coupure identifiée par Siegfried entre les cantons du sud de la Vendée et des Deux-Sèvres, à faible ferveur catholique et convertis aux idéaux de la Révolution puis de la république, et les cantons de bocage plus au nord, fidèles à l'Église et acquis à l'insurrection vendéenne, se retrouve encore aujourd'hui, d'une manière certes estompée, dans les chiffres de l'Ifop, comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessous.

14. André Siegfried, *op. cit.* et Paul Bois, *op. cit.*

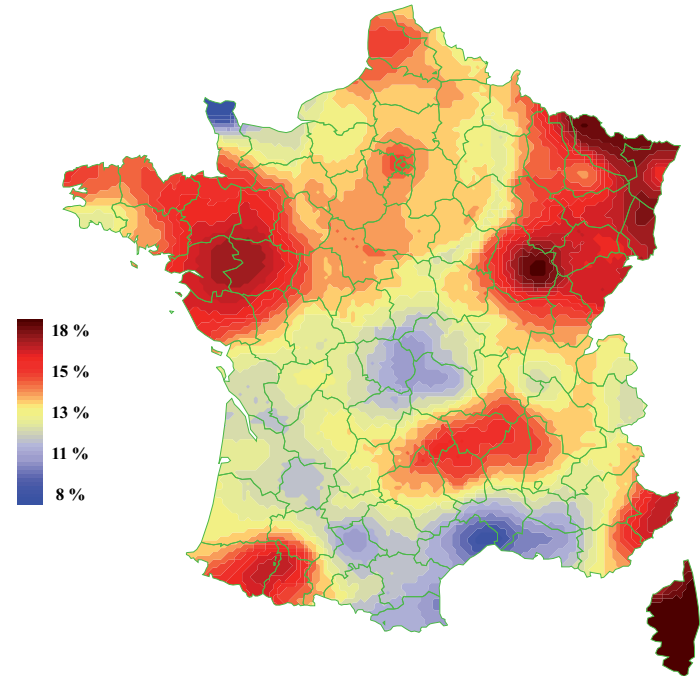
Une permanence des lignes de fracture religieuse au niveau local

| | Catholiques pratiquants | Catholiques |
|---|----------------------------|----------------------|
| Cantons de l'Ouest sarthois (de Sablé à Beaumont-sur-Sarthe) | 18,5 % | 65,9 % |
| Cantons de l'Est sarthois (de Mayet à Montmirail) | 12,6 % | 54,5 % |
| Écart | + 5,9 points | + 11,4 points |
| Cantons du nord de la Vendée au nord des Deux-Sèvres (de Rocheservière à Cerizay) | 21,4 % | 69,5 % |
| Cantons du sud de la Vendée au sud des Deux-Sèvres (de Maillezais à Melle) | 11 % | 57,2 % |
| Écart | + 10,4 points | + 12,3 points |

Géographie de la pratique du catholicisme

Si, à première vue, la répartition actuelle des catholiques pratiquants (carte 7) est elle aussi en continuité directe avec l'implantation biséculaire du catholicisme – bastions de l'Ouest, de l'Est, du Béarn, du sud-est du Massif central, de la Corse –, à y regarder de plus près, des atténuations et des renforcements relatifs sont perceptibles sur

CARTE 7 : Catholiques pratiquants en 2012



des aires assez vastes. La pratique a moins diminué dans un Grand Est que dans l'Ouest, et la zone de pratique plus assidue s'étend désormais à une partie de la Bourgogne. En revanche, tout le Sud, du Pays basque à la Savoie, a connu une désaffection plus rapide que le reste du territoire. À un niveau plus fin, on retrouve des particularités telles que la plus faible pratique religieuse de Toulouse, de la Cornouaille bretonne et du nord du Cotentin¹⁵. Mais la grande différence entre le passé et le présent concerne le Bassin parisien, qui se révèle plus pratiquant, relativement, qu'il ne l'était il y a cinquante ans et *a fortiori* qu'il y a deux siècles, lorsqu'il formait le cœur de l'irrégion.

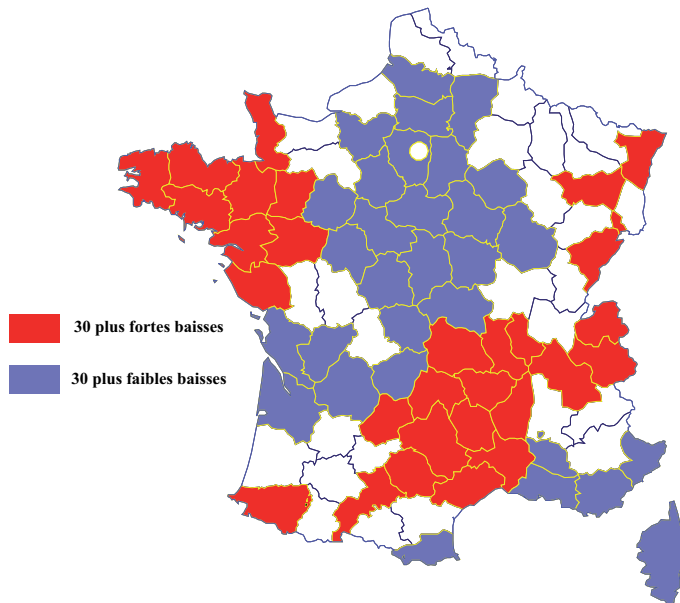
On se rend mieux compte du changement en comparant directement la carte présente à celle des années 1960. Étant donné qu'elles sont construites selon deux principes

15. André Siegfried avait déjà noté dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République* la faible assise du catholicisme dans le nord du Cotentin : « Ainsi, quand on envisage l'ensemble des rivages du Cotentin, aucun doute ne peut subsister sur la tendance politique : c'est un républicanisme au fond anticlérical. » Évoquant le cas des ouvriers de l'arsenal de Cherbourg, il ajoutait : « Pendant longtemps et jusque vers 1900, leur recrutement s'est surtout fait par l'intermédiaire des curés de campagne, sans que ceux-ci aient du reste jamais acquis, dans le milieu ouvrier, la moindre influence : à l'arsenal de Cherbourg, on est laïque d'esprit et ouvertement anticlérical. »

différents, nous avons calculé le niveau de pratique religieuse dans les départements en regroupant dans un cas les cantons et, dans l'autre, les observations individuelles. La comparaison directe par un rapport ou une différence des pourcentages dans chaque département ne serait pas pertinente étant donné l'ampleur de la baisse de la pratique. On constaterait seulement que la baisse est d'autant plus importante que la pratique était élevée. Il est plus justifié de mesurer la baisse relative du nombre de pratiquants, ce qui revient à diviser leur proportion actuelle par celle des années 1960. La carte 8, qui montre le résultat de cette opération, reste voisine de la carte de la pratique même, mais plusieurs différences sont particulièrement intéressantes. La pratique a proportionnellement moins diminué dans le Bassin parisien et dans son extension en direction de la Gironde. En revanche, elle a chuté brutalement dans les bastions catholiques de l'Ouest et du Sud.

Une autre manière de saisir l'évolution consiste à ramener la distribution de la pratique religieuse des années 1960 et celle d'aujourd'hui à une même moyenne et à une même

**CARTE 8 : Baisse de la pratique religieuse
entre 1965 et 2012, en % de la pratique en 1965**



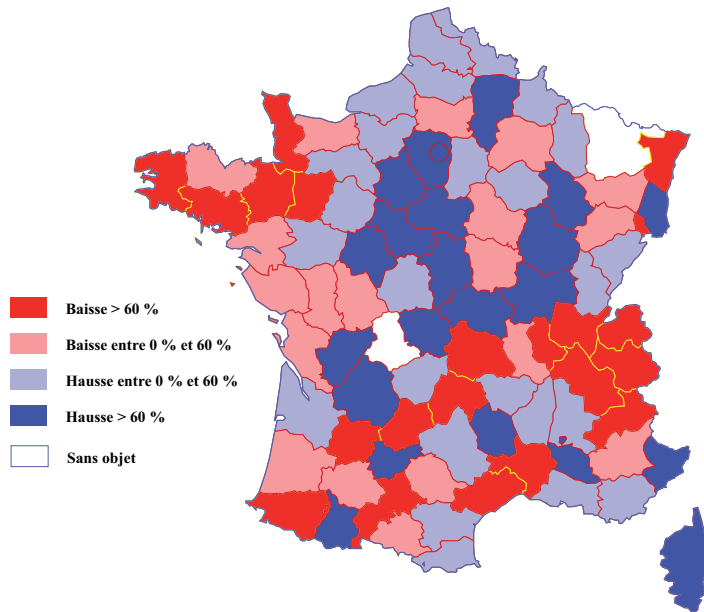
variabilité¹⁶. La différence entre les deux (représentée sur la **carte 9**) confirme ce que nous avons vu lors de la comparaison qui précède : malgré quelques fluctuations, les départements (en bleu vif) où la pratique religieuse a augmenté (à partir d'un niveau qui était très faible) occupent les alentours de la capitale. Inversement, comme nous l'avons remarqué, la chute a été plus rapide dans la plupart des départements du Sud (avec pour exceptions, à nouveau, les Hautes-Pyrénées et les Alpes-Maritimes, donc la ville de Nice¹⁷).

Afin d'illustrer autrement la singularité du Bassin parisien, nous avons cartographié la proportion de catholiques pratiquants parmi ceux qui se sont déclarés catholiques (**carte 10**). La pratique religieuse a mieux résisté dans les régions traditionnellement catholiques (en vert foncé), mais aussi en Île-de-France et dans ses prolongements au nord et au

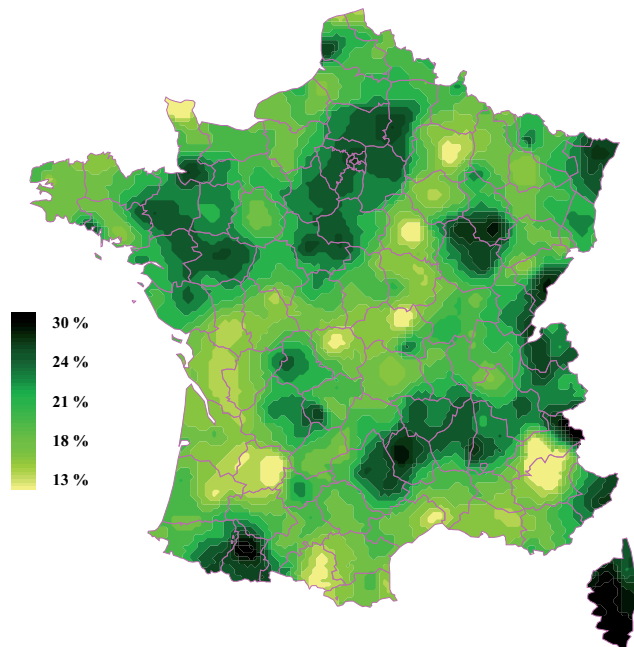
16. Variabilité mesurée par la variance, ce qui signifie que nous avons « standardisé » les deux distributions.

17. Nous pouvons avancer l'hypothèse que l'afflux de retraités (tranche d'âge la plus pratiquante) sur la Côte d'Azur a permis le maintien d'un certain niveau de pratique quand le fort accroissement démographique que connaît depuis des années l'aire montpelliéraine a, au contraire, accéléré le phénomène de déchristianisation du fait de l'arrivée d'une population plus jeune et beaucoup moins catholique.

**CARTE 9 : Variation relative de la pratique catholique
entre 1965 et 2012**
(rapport de la proportion de pratiquants aux deux dates)



CARTE 10 : Pratiqants dans le total des catholiques en 2012

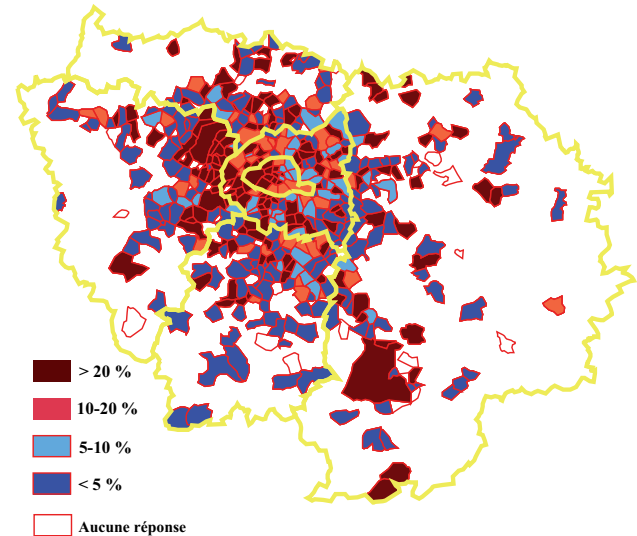


sud. Cela peut paraître paradoxal dans la mesure où, comme nous l'avons vu, le catholicisme était de longue date associé à une résistance au centralisme. Or il est peu probable que les habitants de la capitale soient concernés par cette résistance. Pour comprendre quel facteur est à l'œuvre, concentrons-nous sur l'Île-de-France.

L'Île-de-France : un laboratoire des mutations en cours

Sur la carte 11, nous avons représenté le niveau de pratique religieuse dans chaque commune de l'Île-de-France comptant plus de 5 000 habitants. Malgré les inévitables fluctuations liées aux faibles effectifs, la situation est remarquablement claire. Dans Paris *intra-muros*, la pratique est d'autant plus présente que l'arrondissement est bourgeois, XVI^e et VIII^e arrondissements en tête. Elle ne passe au-dessous de 10 % que dans les arrondissements populaires ou bobos : IV^e, X^e, XI^e, XIX^e et XX^e. Dans la petite couronne, la coupure est tout aussi nette à une exception près, le département de la Seine-Saint-Denis, sur lequel

CARTE 11 : Catholiques pratiquants en 2012 en Île-de-France
(communes de plus de 5 000 habitants)



nous reviendrons. Au-delà de la petite couronne, il en va de même entre communes bourgeoises et communes populaires. Toutes celles du nord-est des Yvelines jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, et toutes celles de la coulée menant du bois de Boulogne à Versailles¹⁸, sans exception, se caractérisent par une pratique religieuse supérieure à la moyenne, de même que les environs de Sceaux, de Fontainebleau et de Chantilly. En revanche, le reste de la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise, les communes proches de Trappes, celles du centre et du sud de l'Essonne ont déserté la religion catholique. D'une répartition provinciale, la géographie du catholicisme a donc évolué vers une répartition sociale, ce que traduit bien le niveau de pratique par catégories sociales constaté sur l'ensemble du territoire (cf. *infra* Le profil des catholiques aujourd'hui).

Nous avons laissé de côté le département de la Seine-Saint-Denis, dont la pratique religieuse est nettement plus forte que sa composition sociale ne le laisse présager.

¹⁸. Les communes laissées en blanc se situent hors du champ des enquêtes, leur population étant inférieure à 5 000 habitants.

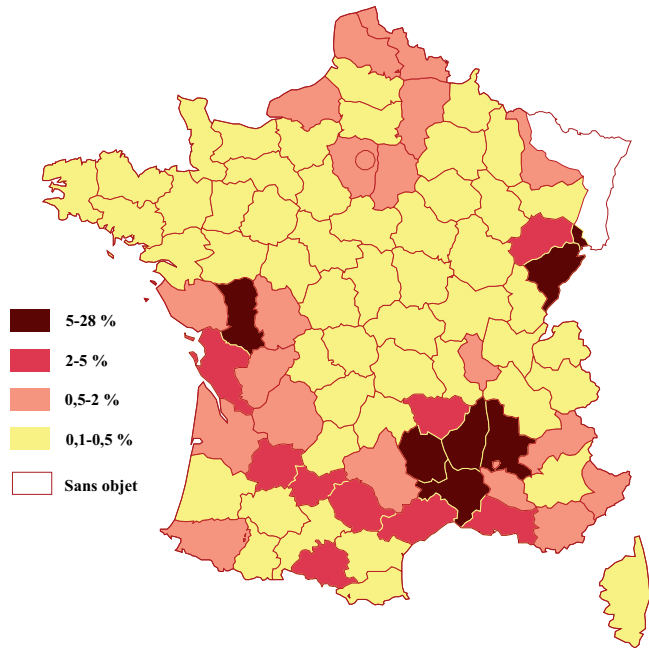
Bobigny et les communes voisines dépassent les 20 % de catholiques pratiquants et Saint-Denis, les 10 %. S'agirait-il d'une compétition avec l'islam, très présent dans ce département¹⁹ ? En effet, dans l'histoire, les religions se sont stimulées les unes les autres en s'opposant. Nous allons le rappeler en nous intéressant d'abord à l'implantation du protestantisme, puis à celle de l'islam en France.

Les protestants « traditionnels » se rétractent sur leurs bastions

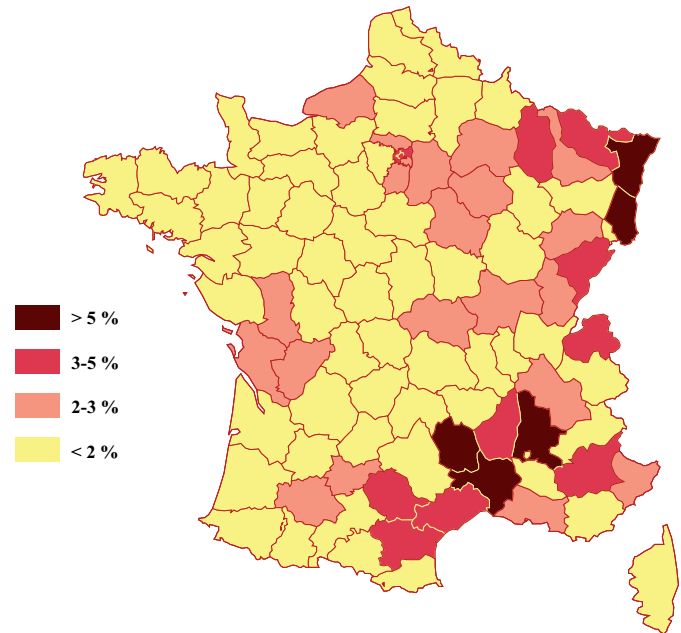
Malgré un nombre de fidèles plus restreint que pour le catholicisme, les données de l'Ifop permettent de tracer la géographie du protestantisme, car la structure générale en est simple. Nous pouvons en outre suivre son évolution à de larges intervalles de temps. Les cartes 12 et 13 montrent la proportion de protestants lors du recensement de 1872 et la répartition actuelle obtenue par lissage. Si nous les mettons en perspective avec la répartition géographique

¹⁹. On peut sans doute aussi y voir la trace d'une importante immigration espagnole et portugaise.

CARTE 12 : Protestants dans la population totale en 1872



CARTE 13 : Protestants dans la population totale en 2012



des places de sûreté²⁰ de l'édit de Saint-Germain en 1570, puis du traité de Nérac en 1579 et de l'édit de Nantes en 1598, nous observons un repli vers deux bastions, au sud dans les Cévennes et l'Ardèche, au nord en Alsace et en Lorraine. On compte ainsi 17,4 % de protestants dans le Bas-Rhin, 7,3 % dans le Haut-Rhin, 7,2 % dans le Gard, 6,8 % dans la Drôme ou bien encore 4,2 % en Ardèche alors que, dans de nombreux départements, cette présence est résiduelle, avec par exemple seulement 0,5 % en Côte-d'Or ou dans les Côtes-d'Armor.

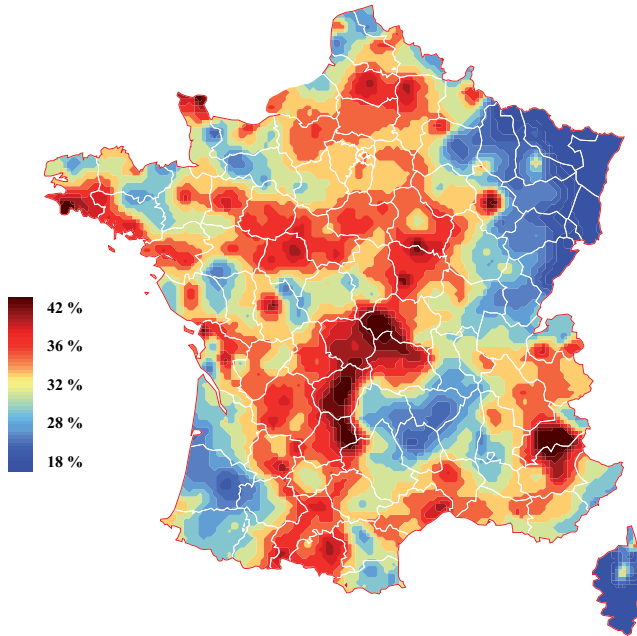
Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le protestantisme est écarté du nord de la France. Entre 1872 et aujourd'hui, il décline dans tout le Sud-Ouest. Un petit noyau subsiste dans la région de La Rochelle et, à la suite de migrations, au centre de l'agglomération parisienne. Les deux zones de forte présence du protestantisme recouvrent deux des trois grandes aires du catholicisme ou y sont accolées. Dans

20. Nom des places fortes accordées aux protestants lors des différents traités au cours des guerres de Religion.

certains villages des Cévennes ou d'Alsace, l'hostilité entre les deux communautés religieuses a renforcé la cohésion de chacune.

Au début de la III^e République, une opposition du même ordre existait localement entre les catholiques et les incroyants, athées, agnostiques ou anticléricaux. Il est logique de penser que ces derniers ont été stimulés dans leur choix tout autant que les catholiques l'avaient été par la présence des protestants – et réciproquement. Nous observons encore ce phénomène aujourd'hui dans la répartition contrastée de ceux qui déclarent n'appartenir à aucune religion (carte 14). Au sud de la Loire, ils assiègent quasiment les deux bastions jumeaux catholique et protestant, ce qui correspond aussi à la région des « paysans rouges » où le vote communiste a longtemps été important malgré une classe ouvrière peu présente. Localement, on y a connu des épisodes semblables aux disputes de Don Camillo et Peppone dans les films italiens où jouait Fernandel. Au nord de la Loire, les sans-religion restent assez nombreux dans le Bassin parisien, peut-être

CARTE 14 : Sans-religion dans la population totale en 2012



aiguillonnés à leur tour par la résistance un peu plus forte du catholicisme que nous avons évoquée plus haut. À l'Est, au contraire, où plus on se rapproche du Rhin, plus on se revendique d'une religion, même sans la pratiquer, ceux qui déclarent n'avoir aucune croyance religieuse deviennent une minorité.

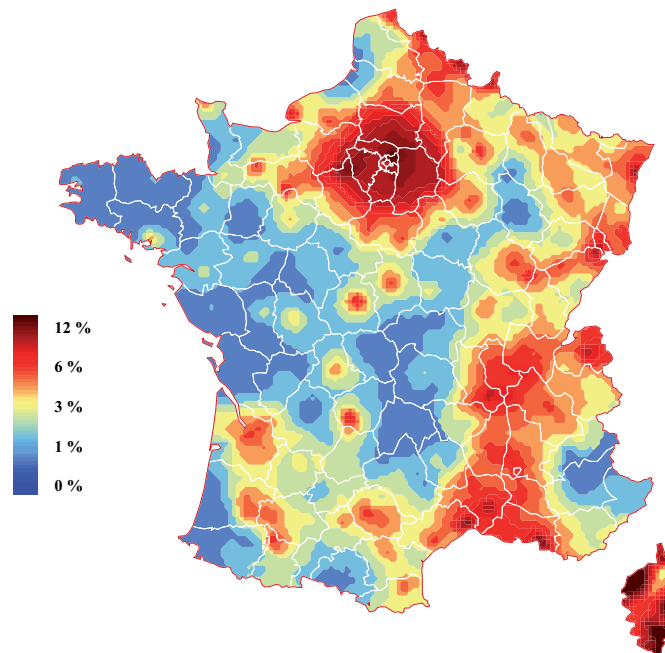
L'islam en France

Puisque les religions, et même l'absence de religion, ont profité de leur opposition, on est en droit de penser que l'islam a joué le même type de rôle stimulant en France. Sa présence expliquerait les pourcentages relativement élevés de catholiques observés dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis. L'hypothèse est séduisante en cette période où l'islam est présenté comme un épouvantail. On notera toutefois que la proportion de personnes interrogées qui ont déclaré être musulmanes (on ne sait pas si elles sont pratiquantes) est seulement de 3 % du total des

réponses exprimées²¹, ce qui, ramené à la population totale de la France, ne représente que 1,8 million de personnes. Ce chiffre se situe nettement en deçà de ceux habituellement publiés et qui confondent musulmans et Maghrébins d'origine ou descendants de Maghrébins à une génération, voire à deux.

La répartition des musulmans dans les enquêtes de l'ifop (carte 15) peut être dessinée, car elle s'articule autour de quelques pôles seulement, comme pour les protestants. Sans surprise, elle correspond presque exactement à la répartition des immigrés originaires du Maghreb ou des étrangers de nationalité tunisienne, marocaine et algérienne, avec une très forte concentration dans la région parisienne, une présence importante en Alsace, dans la région lyonnaise, le couloir rhodanien, la côte méditerranéenne de Toulon à Sète et en Corse. En dehors de ces

CARTE 15 : Musulmans dans la population totale en 2012



21. Ce chiffre est probablement en partie minoré du fait que la barrière de la langue dissuade une frange (âgée) de la population issue de l'immigration nord-africaine de répondre aux enquêtes. D'autres enquêtes de l'ifop menées selon des modalités différentes donnent un résultat plus proche de 4,5 % de musulmans (pratiquants ou non) dans la population totale.

zones, les musulmans apparaissent dans quelques grandes villes : à Bordeaux, Lille, Toulouse, Nancy et, plus modestement, à Nantes, Angers, Poitiers. Leur distribution peut être restituée avec suffisamment de précision pour que nous puissions constater qu'elle n'est en relation ni avec l'implantation du catholicisme ni avec un ralentissement de sa décréue. On pourrait objecter que la plus forte concentration musulmane se trouve dans la région parisienne, qui offre aussi une meilleure résistance à l'affaiblissement de la pratique catholique. Mais, sur la côte méditerranéenne, la déchristianisation est plus marquée, malgré un fort contingent de musulmans. Le cas francilien ne doit donc pas être analysé comme une causalité, mais comme la concomitance de deux séries causales différentes. D'une part, la bourgeoisie parisienne trouve dans la religion un appui que ne contrebalance plus un soupçon de provincialisme ou d'hostilité à la république. D'autre part, du fait de la concentration des Maghrébins en région parisienne, la religion musulmane y est plus fréquemment déclarée dans les enquêtes.

Les évangéliques et les autres religions

Avoir les yeux braqués sur l'islam empêche souvent de voir le développement d'autres religions. On pense en particulier aux Églises évangéliques, dont on connaît le succès en Afrique et en Amérique latine. Il n'est pas possible de saisir l'appartenance à une Église évangélique dans le questionnaire de l'Ifop. Toutefois, dans d'autres enquêtes menées sur le protestantisme en France, il était apparu que les sensibilités « émergentes » (évangéliques, pentecôtistes, charismatiques) étaient particulièrement dynamiques et actives en Île-de-France. Elles représentent ainsi 56 % des protestants franciliens (contre 44 % pour les luthéro-réformés) alors que la proportion est inverse dans le reste de la France : 60 % pour les luthéro-réformés et 40 % pour les sensibilités émergentes²². Ce dynamisme est entretenu par la forte attractivité de ces nouvelles Églises qui obtiennent des conversions massives. La part des convertis parmi les

22. Enquête Ifop pour *Réforme*, la Fédération protestante de France, *La Croix*, l'Institut européen en sciences de la religion, réalisée par téléphone du 7 au 21 mai 2010 auprès d'un échantillon de 702 personnes se déclarant de confession protestante ou évangélique.

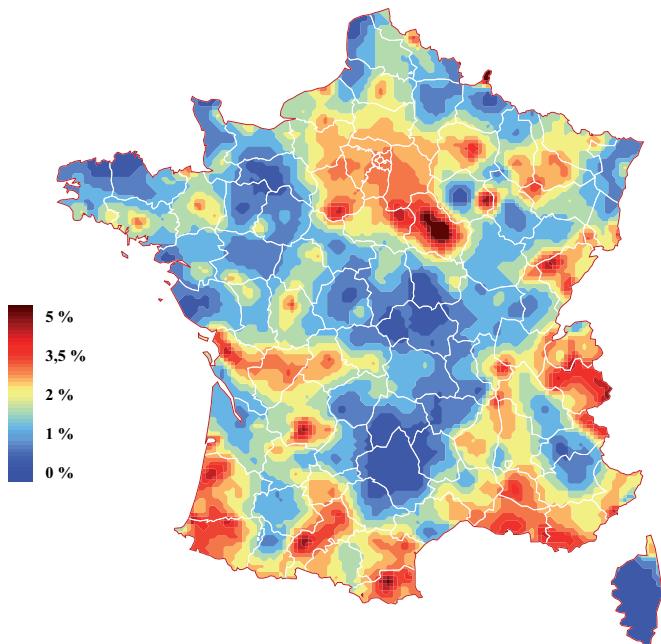
protestants se déclarant proches d'un de ces courants est ainsi de 48 %, contre 11 % seulement parmi les luthéro-réformés, qui sont très majoritairement protestants depuis leur enfance.

Cette expansion s'accompagne, notamment en région parisienne, de l'ouverture de nombreux temples. Le Conseil national des évangéliques de France (Cnef) a récemment publié des données intéressantes qui permettent de montrer le développement géographique de ces Églises au cours des quarante dernières années²³. Alors qu'elles étaient surtout implantées initialement dans les régions de tradition protestante (principalement l'Alsace, le sud du Massif central et la basse vallée du Rhône), elles ont progressivement essaimé partout sur le territoire. Elles ont surtout considérablement accru leur présence dans les grandes villes, en particulier en région parisienne. Il est intéressant de constater que la géographie des « autres religions »

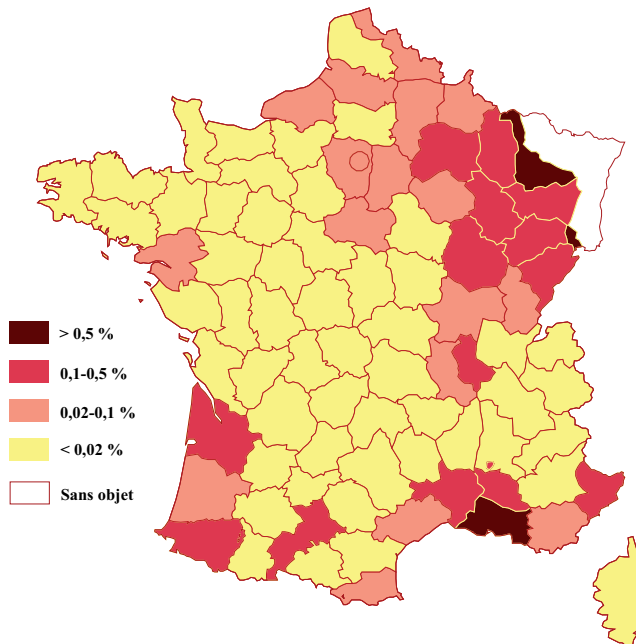
(les bouddhistes, les hindouistes, les témoins de Jéhovah...) révèle également une concentration autour des grandes métropoles et de Paris (carte 16). Enfin, faute d'un effectif suffisant, il n'a pas été possible de construire la carte de la religion juive. On peut néanmoins observer que les réponses sont majoritairement situées dans la région parisienne, en Alsace, en Lorraine et en Provence, conformément à la distribution des « israélites » lors du recensement de 1872 (carte 17).

23. Daniel Liechti, *Les Églises évangéliques en France. Situation en 2012*, Conseil national des évangéliques de France.

CARTE 16 : Praticants d'autres religions dans la population totale en 2012



CARTE 17 : Israélites dans la population totale en 1872



DES CHANGEMENTS SOCIOLOGIQUES MAJEURS DEPUIS VATICAN II

Le « messalisant », une espèce en voie de disparition

Si l'apparition de nouvelles religions ou sensibilités sur notre territoire constitue assurément un phénomène important, le spectaculaire déclin du catholicisme n'en reste pas moins le fait religieux marquant des cinquante dernières années. En octobre 2012, à l'occasion du cinquantième anniversaire du deuxième concile du Vatican (Vatican II), l'Ifop a posé pour *La Croix*²⁴ les mêmes questions sur le rapport à la religion catholique qu'il avait formulées en octobre 1961. Cette mise en regard est particulièrement intéressante, car elle nous permet d'observer de quelle manière le rapport au catholicisme a évolué depuis la fin de l'année 1961, c'est-à-dire de la veille de Vatican II à

24. « Les Français et le catholicisme cinquante ans après Vatican II », sondage Ifop pour *La Croix* réalisé par téléphone les 27 et 28 septembre 2012 auprès d'un échantillon national représentatif de 969 personnes.

aujourd'hui. Si le processus de déchristianisation a débuté dans certaines régions dès le XVIII^e siècle (dans le grand Bassin parisien et le Limousin, notamment), le mouvement s'est généralisé et considérablement accéléré, nous l'avons vu, au cours des cinquante dernières années. Ce processus, dont on n'a peut-être pas mesuré la force et l'ampleur sur le moment, a radicalement transformé le visage de la société française. Aujourd'hui, nous sommes quasiment au terme de ce processus, et la France, qui fut la « fille aînée de l'Église », est majoritairement devenue (ou redevenue) une terre « achrétienne ».

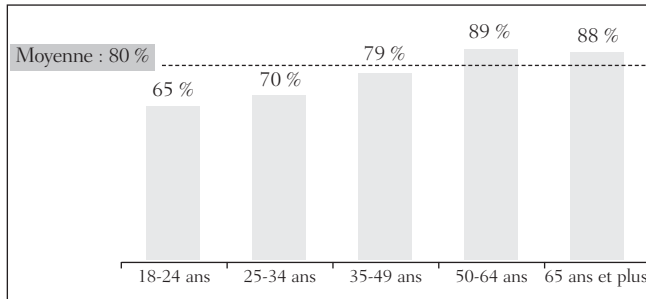
L'évolution constatée à partir des chiffres issus des deux enquêtes de l'Ifop permet de prendre la mesure du basculement qui s'est produit en cinquante ans. La proportion de baptisés n'a pas tant diminué sur cette période, puisque nous sommes passés de 92 % de baptisés dans la religion catholique en 1961 à 80 % aujourd'hui. Cela dit, le baptême constitue un marqueur assez « mou » de l'attachement au catholicisme. Dans l'écrasante majorité des cas, les baptisés l'ont été rapidement après leur naissance, ce qui indique

certes un certain degré d'attachement des familles à cette religion, mais est loin de garantir que les baptisés développeront par la suite une foi ardente. D'autre part, une variable comme la proportion de baptisés est soumise à une forte inertie, à un « effet de stock » important. Les plus de 50 ans, c'est-à-dire les personnes nées avant 1961 (date de la première enquête), représentent 46 % de la population actuelle²⁵. Or, puisqu'ils sont nés à une époque où 92 % de la population étaient baptisés, la proportion de baptisés dans leur génération doit être du même ordre de grandeur. De fait, nous constatons dans les ventilations par tranches d'âge de l'enquête de 2012 que les 50-64 ans (qui avaient entre 0 et 13 ans lors du sondage de 1961) déclarent être baptisés à 89 % et que les 65 ans et plus (qui avaient 14 ans ou plus en 1961), le sont à 88 %, quand 92 % de la population l'étaient en 1961.

25. Sur la base de la population âgée de 18 ans et plus. La plupart des enquêtes sont réalisées sur l'univers des 18 ans et plus.

L'histogramme ci-dessous montre que le taux de baptisés décroche de 10 points dans la génération suivante (signe que le début des années 1960 a bien constitué un moment charnière du point de vue de l'accélération de la déchristianisation), puis encore de 10 points dans la tranche d'âge des 25-34 ans, où « seuls » 70 % des personnes sont baptisés, ce taux tombant à 65 % parmi les 18-24 ans.

La proportion de personnes baptisées
par tranches d'âge en 2012



Nous voyons donc que, derrière une relative stabilité du taux de baptisés (qui s'explique par cet « effet de stock » dû

à la longévité et au poids de la génération du début du baby-boom, baptisée dans son écrasante majorité), un décrochage par paliers s'est produit depuis le début des années 1960. Et l'on peut prédire que la prochaine descente de marche sera brutale, quand la génération de 65 ans et plus, baptisée à 88 %, sera remplacée par une génération montante baptisée à 65 % ou moins.

Cette érosion très sensible de l'un des sacrements de la religion catholique depuis le début des années 1960 s'observe sur les résultats d'une deuxième question de l'enquête. Si, en mars 1961, 89 % des baptisés interrogés déclaraient avoir fait baptiser leurs enfants ou en avoir l'intention, ce taux n'est plus aujourd'hui que de 72 %, soit 17 points de moins. Et le recul est plus important encore si l'on recalcule ces chiffres sur l'ensemble de la population, ce qui permet de prendre en compte la diminution du nombre de baptisés. On constate en effet que 82 % des Français avaient baptisé leurs enfants en 1961, ou envisageaient de le faire, contre seulement 58 % aujourd'hui.

Le fait d'avoir baptisé ses enfants ou d'en avoir l'intention
en 1961 et en 2012

Question posée :

« Avez-vous fait ou ferez-vous baptiser vos enfants ? »

| Base : uniquement les personnes qui ont déclaré avoir été baptisées dans la religion catholique, soit 80 % de l'échantillon | Rappel mars 1961 | Septembre 2012 |
|--|---------------------|-------------------|
| Oui | 89 % | 72 % |
| Non | 4 % | 25 % |
| Ne se prononcent pas | 7 % | 3 % |
| Total | 100 % | 100 % |

| Base : ensemble des Français | Rappel mars 1961 | Septembre 2012 |
|------------------------------|---------------------|-------------------|
| Oui | 82 % | 58 % |
| Non | 4 % | 20 % |
| Ne se prononcent pas | 6 % | 2 % |
| Non-baptisé | 8 % | 20 % |
| Total | 100 % | 100 % |

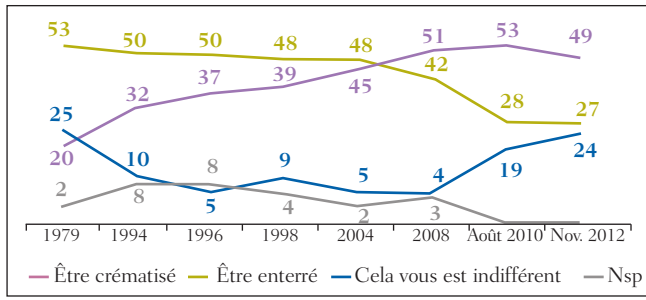
Ce recul de 24 points est un phénomène notable. Mais le plus significatif, selon nous, réside dans le fait qu'il y a cinquante ans, faire baptiser ses enfants relevait quasiment de la norme sociale, alors que cette pratique, ou ce désir, n'est plus partagé aujourd'hui que par moins de six Français sur dix. Cette enquête confirme en outre le rapport privilégié des femmes à la religion catholique, que nous avons mis en évidence dans notre ouvrage *Le Mystère français*²⁶. Quand 64 % des hommes baptisés déclarent qu'ils feront baptiser leurs enfants ou qu'ils en ont le projet, cette proportion s'élève à 79 % chez les femmes, signe que la transmission de la religion catholique est d'abord une affaire féminine.

La perte d'influence de la culture catholique dans la société française se lit partiellement, nous venons de le voir, dans la pratique du baptême, qui intervient généralement peu après la naissance des individus. Mais qu'en est-il de la fin de vie ? Nous observons que le décrochage se révèle beaucoup spectaculaire dans le cas des obsèques,

26. Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *Le Mystère français*, Paris, Seuil/La République des idées, 2013.

et il est sociologiquement et anthropologiquement bien plus lourd de sens. Alors que la société française a enterré ses morts pendant des siècles, la crémation a connu au cours des quatre dernières décennies un développement fulgurant. Nous pouvons constater sur le graphique suivant que la proportion de Français souhaitant se faire incinérer est désormais majoritaire²⁷. Cette pratique devrait donc à terme supplanter l'enterrement.

Le souhait d'être incinéré l'emporte sur l'enterrement
Question posée : « Préférez-vous être enterré ou "crématisé", c'est-à-dire incinéré ? »



27. Sondage Ifop pour *Atlantico.fr*, réalisé par téléphone du 29 au 31 octobre 2012 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 013 personnes.

De nombreux facteurs peuvent expliquer ce basculement historique. Le fait d'appartenir à une société urbaine dans laquelle les individus ne résident plus à proximité des villages où sont enterrés leurs ancêtres en est un. Citons aussi le coût de la cérémonie de crémation, généralement moins élevé, une montée en puissance d'un discours hygiéniste et écologiste plaidant contre l'enterrement ou encore un changement du rapport à la mort et aux défunts. Liste à laquelle il faut bien évidemment ajouter le déclin de la religion catholique, qui, si elle ne condamne plus l'incinération²⁸, s'y est longtemps opposée et préconise toujours l'enterrement. Les résultats de l'enquête Ifop démontrent d'ailleurs que les catholiques pratiquants demeurent (avec les musulmans) le seul groupe au sein duquel la préférence pour l'inhumation reste majoritaire.

Le rapport à l'Église catholique ne se noue pas seulement au moment du baptême et des funérailles. Même si des

28. L'Église catholique romaine tolère la crémation depuis le décret *De cadaverum crematione* du 5 juillet 1963 et la publication de la Congrégation suprême du Saint-Office « *Instructio de cadaverum crematione* », le 24 octobre 1964.

travaux de sociologie religieuse ont insisté sur la multiplicité des façons de vivre la foi catholique, on considère toujours que la fréquentation de la messe demeure un bon critère pour évaluer le degré de ferveur religieuse d'un individu et l'influence de la religion catholique sur un territoire et sur une population, *via* la mesure du taux de messalisants, à savoir les personnes qui se rendent à l'église au moins une fois par semaine. Or les chiffres dont nous disposons grâce aux deux enquêtes menées par l'Ifop à cinquante ans d'intervalle font ressortir une perte d'influence du catholicisme encore plus clairement que ne la montrait l'indicateur du taux de baptisés. Comme nous le constatons sur les deux tableaux ci-contre, tant parmi les baptisés que dans l'ensemble de la population française, la part des personnes qui déclarent se rendre à la messe tous les dimanches ou plus a fondu comme neige au soleil au cours des cinquante dernières années.

La fréquentation de la messe

Question posée : « Allez-vous à la messe le plus souvent possible, tous les dimanches, quelquefois dans l'année ou jamais ? »

| Base : uniquement les personnes qui ont déclaré avoir été baptisées dans la religion catholique, soit 80 % de l'échantillon | Rappel mars 1961 | Septembre 2012 | Évolution |
|---|------------------|----------------|-------------|
| Le plus souvent possible | 13 % | 2 % | – 11 points |
| Tous les dimanches | 25 % | 5 % | – 20 points |
| Quelquefois dans l'année | 36 % | 35 % | – 1 point |
| Jamais | 26 % | 58 % | + 32 points |
| Total | 100 % | 100 % | |

| Base : ensemble des Français | Rappel mars 1961 | Septembre 2012 | Évolution |
|------------------------------|------------------|----------------|-------------|
| Tous les dimanches ou plus | 35 % | 6 % | – 29 points |
| Quelquefois dans l'année | 33 % | 28 % | – 5 points |
| Jamais | 24 % | 46 % | + 22 points |
| Non-baptisés | 8 % | 20 % | + 12 points |
| Total | 100 % | 100 % | |

En mars 1961, près de quatre baptisés sur dix (38 %) déclaraient se rendre « le plus souvent possible » ou « tous les dimanches » à la messe. En 2012, ce n'est plus le cas que de 7 % des baptisés. Rapportés à l'ensemble de la population, ces chiffres nous informent sur l'ampleur du décrochage intervenu ces cinquante dernières années, avec une proportion de messalisants passée de 35 % des Français, soit une forte minorité, à 6 %, soit un taux quasiment résiduel.

En l'espace de deux générations, la fréquentation de la messe dominicale a cessé d'être massive pour presque disparaître du paysage social. Cet effondrement de la pratique de la religion catholique s'est-il manifesté avec la même ampleur dans toutes les catégories de la population ? Et quel est aujourd'hui le profil sociodémographique des catholiques pratiquants ?

Le profil des catholiques aujourd'hui

La proportion de personnes qui déclare assister tous les dimanches à la messe étant devenue très faible, l'Ifop a

adapté son outil de mesure à cette réalité sociologique. Si certaines de ses enquêtes interrogent encore les catholiques sur leur assiduité à la messe, l'Ifop recourt généralement aujourd'hui à une formulation quelque peu différente : « Personnellement êtes-vous catholique pratiquant, catholique non pratiquant, musulman, protestant, juif, d'une autre religion ou sans religion ? » Cela lui permet de ventiler les résultats de ses enquêtes selon la variable religieuse, mais également d'affiner l'analyse parmi les catholiques entre pratiquants et non pratiquants. Il lui a parfois été objecté que cette question était un peu fourretout et moins précise que celle de l'assiduité au culte. On peut toutefois répliquer que la proportion de personnes se déclarant catholiques pratiquantes est plus élevée que celle des messalisants, ce qui permet de ventiler les résultats sur cette catégorie à partir d'échantillons globaux de 1 000 personnes. De plus, l'analyse des résultats sur de très nombreux sujets abordés dans différents sondages (rapport à l'Église, opinion sur différentes questions d'actualité tel le mariage pour tous, comportements électoraux, etc.) a montré que les personnes se déclarant catholiques

pratiquantes disposaient d'un système de valeurs très spécifique et différent à la fois de celui de la moyenne des Français et de celui des catholiques non pratiquants. En d'autres termes, les catholiques pratiquants sont bien typés et correspondent selon nous à un groupe qui, s'il se révèle plus vaste que celui des messalisants, peut être assimilé à la frange de la société au sein de laquelle les valeurs et les messages de l'Église pèsent encore significativement.

S'ils sont « typés » du point de vue de leurs opinions et de leurs valeurs²⁹, les catholiques pratiquants le sont aussi par leur profil sociodémographique. Ils se caractérisent d'abord par une surreprésentation des femmes et des personnes âgées. Ainsi, alors que la proportion de personnes se déclarant catholiques pratiquantes s'établit en moyenne à 12,7 %, elle n'est que de 9,9 % chez les hommes, contre 15,3 % chez les femmes. Cet attachement féminin plus fort à la

29. Ainsi par exemple, « seuls » 53 % d'entre eux sont favorables à l'autorisation de l'IVG sans restriction, contre 75 % des catholiques non pratiquants et des Français selon un sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche* réalisé du 5 au 7 février 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 016 personnes.

pratique catholique n'est pas nouveau, mais il reste assez marqué. Cela nous renvoie notamment au rôle des femmes dans la persistance de la pratique du baptême, que nous avons évoqué plus haut. De la même façon, le taux de pratiquants par tranches d'âge laisse voir une pyramide des âges déformée. Si ce n'est pas une surprise, il faut noter à quel point ce vieillissement est prononcé. Le tableau de la page suivante montre en effet que la proportion de catholiques pratiquants passe de 7,2 % chez les 18-24 ans à 32,7 % parmi les personnes âgées de 75 ans et plus. Si les Journées mondiales de la jeunesse en 1997 et la visite du pape en France en 2008 ont révélé l'existence d'une jeunesse catholique française et l'ont dynamisée, cette dernière est néanmoins ultraminoritaire au sein de sa génération. De la même façon, si la présence de nombreux jeunes dans les cortèges de la Manif pour tous a marqué certains observateurs, les 18-24 ans dans leur ensemble ont constitué, durant toute la durée du débat, la tranche d'âge la plus majoritairement favorable au droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels.

Proportion de catholiques pratiquants par tranches d'âge :
un décrochage très marqué à partir des générations
de la première moitié du baby-boom

| Âge | Catholiques pratiquants |
|-----------------------|-------------------------|
| 18-24 ans | 7,2 % |
| 25-34 ans | 6,6 % |
| 35-49 ans | 8,8 % |
| 50-64 ans | 12,7 % |
| 65-74 ans | 21,6 % |
| 75 ans et plus | 32,7 % |
| France entière | 12,7 % |

Cette analyse par tranches d'âge permet également de mettre au jour le phénomène de succession des différentes générations qui viennent se superposer les unes sur les autres, à la façon des couches géologiques sédimentées. Nous retrouvons dans cette stratification la marque du décrochage très brutal de la pratique de la religion catholique dans les années 1960 et 1970. En effet, entre la génération des 75 ans et plus, qui avait atteint l'âge de

25 ans ou plus et était donc adulte au début des années 1960, et celle des 50-64 ans, qui naissait ou avait jusqu'à 14 ans à l'époque, le taux de pratiquants passe de 32,7 % à 12,7 %, soit une baisse de 20 points. Il est intéressant de constater que, parmi les 75 ans et plus, qui avaient donc atteint l'âge adulte en 1961, ce pourcentage de 32,7 % est très proche du taux moyen de messalisants (35 %) observé dans la population adulte lors de l'enquête de 1961.

Tout se passe comme si cette génération avait conservé, sinon le même niveau de pratique (se définir comme catholique pratiquant ne signifie pas qu'on se rend à la messe chaque dimanche), du moins un degré de proximité avec la religion catholique assez stable. La rupture s'est produite dans les deux générations suivantes : – 11,1 points de pratiquants chez les 65-74 ans par rapport aux 75 ans et plus, puis encore un recul de 8,9 points parmi les 50-64 ans par rapport aux 65-74 ans, génération qui a été socialisée culturellement, religieusement et politiquement dans les années 1960 et 1970. Le décrochage devient ensuite moins brutal puisque nous passons de 12,7 % de pratiquants parmi les

50-64 ans à 8,8 % chez les 35-49 ans, puis à 6,6 % dans la tranche des 25-34 ans.

Le profil des catholiques pratiquants présente également des singularités sociologiques. Tout d'abord, et en lien avec nos observations sur la structure par tranches d'âge, la proportion de catholiques pratiquants est très nettement supérieure à la moyenne parmi les retraités : 21,3 %, contre 12,7 %. Autre spécificité marquante, la pratique se maintient à un niveau important parmi les agriculteurs (21,2 %). Même s'il s'agit d'un groupe social plus âgé statistiquement que la moyenne des actifs, ce chiffre illustre la permanence d'une culture catholique plus ancrée dans ce milieu. Tel n'est pas le cas parmi les commerçants, les artisans et les chefs d'entreprise, qui ne comptent que 7,3 % de pratiquants dans leurs rangs. L'ensemble des professions indépendantes n'est donc pas plus religieux que la moyenne. Nous constatons également un petit « effet CSP³⁰ ». La pratique décline en effet au fur et à mesure qu'on descend dans l'échelle

30. Catégorie socioprofessionnelle.

sociale : 10,1 % pour les cadres supérieurs, 9,3 % pour les professions intermédiaires, 8,4 % pour les employés et seulement 6,3 % pour les ouvriers.

Si des différences sont apparues selon le sexe, l'âge et la profession, la proportion de catholiques pratiquants ne varie quasiment pas en fonction de la taille de la commune de résidence, comme le révèle le tableau ci-dessous. L'idée selon laquelle la pratique aurait mieux résisté à la campagne que dans les grandes villes est donc battue en brèche.

Proportion de catholiques pratiquants
selon la taille de la commune

| Taille de la commune | Catholiques pratiquants |
|-------------------------------|-------------------------|
| Moins de 2 500 habitants | 12,4 % |
| De 2 500 à 10 000 habitants | 13,5 % |
| De 10 000 à 25 000 habitants | 12,5 % |
| De 25 000 à 100 000 habitants | 12,8 % |
| Plus de 100 000 habitants | 12,2 % |
| France entière | 12,7 % |

Nous avons vu que l'urbanisation depuis les années 1960 s'était parfois accompagnée d'un recul du catholicisme, par exemple dans les agglomérations de Montpellier ou de Rennes. Le cas francilien a montré *a contrario* la résilience d'un catholicisme « sociologique » en milieu hyperurbanisé. Le tableau suivant rend bien compte de la résistance plus ou moins nette du catholicisme selon le profil des métropoles. Des villes comme Nantes, Nice ou Paris abritent encore des communautés catholiques vivantes et importantes (soit issues d'une implantation ancienne, comme à Nantes, soit plus « sociologiques » comme à Paris et/ou alimentées par un afflux de catholiques venus de l'extérieur, souvent âgés, comme à Nice). Leur poids est en revanche beaucoup plus limité à Lyon. Les institutions catholiques sous toutes leurs formes y sont implantées depuis longtemps et bien représentées, mais cette ville a subi une forte déchristianisation, à tel point que l'ancienne capitale des Gaules se révèle aujourd'hui aussi catholique que Marseille et à peine plus que Bordeaux ou Toulouse.

Importance du catholicisme dans les plus grandes villes de France

| Ville | Catholiques pratiquants | Catholiques (pratiquants + non pratiquants) |
|------------|-------------------------|---|
| Nantes | 19 % | 54 % |
| Nice | 16 % | 49 % |
| Paris | 15 % | 47 % |
| Strasbourg | 12 % | 43 % |
| Lyon | 12 % | 51 % |
| Marseille | 11 % | 52 % |
| Bordeaux | 10 % | 48 % |
| Toulouse | 10 % | 46 % |

« CATHOLICISME ZOMBIE³¹ » ET PERMANENCE D'UNE INFLUENCE CATHOLIQUE

En plusieurs siècles de présence, le catholicisme a modelé les comportements et même les relations sociales dans les lieux où il dominait. Or ces comportements ont souvent survécu à la disparition du catholicisme, même si la forte diminution de la pratique religieuse s'est répercutée presque mécaniquement sur l'orientation politique des régions françaises. Il est donc logique de constater son effet sur le vote en faveur de François Hollande dans le cadre de la dernière élection présidentielle par rapport à celui en faveur de François Mitterrand trois décennies plus tôt. Parallèlement, et de manière moins évidente, la différence entre régions de tradition catholique et régions déchristianisées depuis longtemps se maintient de manière presque imperturbable. La fréquentation de la messe a constitué un marqueur d'un phénomène plus profond, d'un fait social total qui a façonné l'ensemble de la société. Son ombre

31. Nous avons utilisé cette expression avec Emmanuel Todd dans *Le Mystère français, op. cit.*

portée est encore présente dans de nombreux domaines, de l'éducation aux sensibilités syndicales en passant par les comportements électoraux.

1981-2012 : la redistribution des cartes électorales dans un contexte de déclin de la pratique religieuse et de montée en puissance du Front national

Une des premières questions qui viennent à l'esprit concernant le rapport entre catholicisme et orientation politique est de savoir si les régions catholiques, plutôt à droite, se sont rapprochées de la gauche à mesure que leur engagement religieux faiblissait.

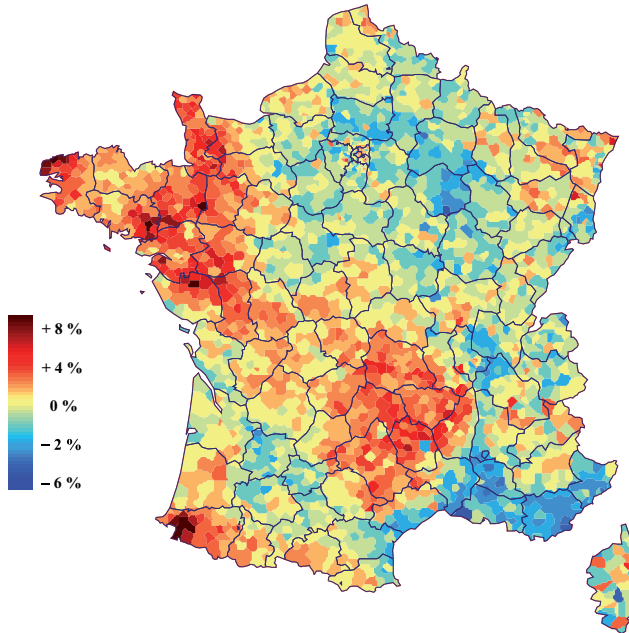
La comparaison des votes en faveur de Mitterrand et de Hollande au second tour des élections présidentielles de 1981 et de 2012 permet de répondre sans ambiguïté par l'affirmative³². Le fait que Hollande a remporté l'élection

32. L'évolution de l'électorat durant ces quelque trente années qui séparent les deux scrutins est à rapprocher de celle de la pratique religieuse entre la grande enquête des années 1960 sur la fréquentation des églises et les enquêtes de l'Ifop sur l'état de la pratique religieuse cinquante ans plus tard.

présidentielle en obtenant quasiment le même résultat que Mitterrand en 1981 (51,6 % contre 51,8 %) a souvent été interprété comme une preuve de la permanence de l'état du rapport de force gauche/droite en France. Or, derrière cette stabilité de surface, nous constatons de fortes différences à l'échelle des cantons entre les gains et les pertes de Hollande par rapport aux scores de Mitterrand (carte 18³³). Les écarts, dans un sens ou dans l'autre, atteignent parfois plus de 10 points. La grande homogénéité géographique du changement est également frappante. Ce sont de larges zones qui ont bougé dans un sens ou dans l'autre : le Grand Ouest et le Massif central vers la gauche, le Bassin parisien, le rivage de la Méditerranée et la vallée de la Garonne vers la droite. La majeure partie des gains de la gauche en 2012 par rapport aux résultats de 1981 a concerné des zones catholiques : Léon, Morbihan, Ille-et-Vilaine, bocage mayennais, choletais et vendéen, Pays basque, sud du Massif central. Hollande a, en revanche, réalisé des scores

33. Nous remercions Michel Bussi et Céline Colange, du Laboratoire de modélisation et traitements graphiques en géographie de l'université de Rouen, qui nous ont communiqué le fichier des résultats cantonaux du second tour de la présidentielle de 1981.

CARTE 18 : Différence entre le pourcentage de suffrages exprimés en faveur de François Hollande en 2012 et de François Mitterrand en 1981 au second tour de l'élection présidentielle



en recul par rapport à Mitterrand dans les départements méditerranéens déchristianisés de longue date. Mais la localisation et l'ampleur des réalignements idéologiques ne cadrent pas toujours avec les différences observées dans le rythme de la baisse de la pratique religieuse que nous avons évoquée plus haut ni avec le niveau actuel de cette pratique. Le tableau de la page suivante montre ainsi que la proportion actuelle de pratiquants est quasiment du même ordre dans les départements méditerranéens, où la gauche a beaucoup reculé depuis 1981, que dans le Grand Ouest, où elle a à l'inverse fortement progressé.

1981-2012 : Évolution des résultats de la gauche
au second tour de l'élection présidentielle
dans certains départements et proportion
de catholiques pratiquants

| Département | Score de Mitterrand en 1981 | Score de Hollande en 2012 | Évolution | Proportion de catholiques pratiquants en 2011-2014 |
|----------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------|--|
| Var | 48,4 % | 37,4 % | - 11 points | 11,4 % |
| Vaucluse | 54,2 % | 43,6 % | - 10,6 points | 12,3 % |
| Alpes-Maritimes | 45,6 % | 35,8 % | - 9,8 points | 14,6 % |
| Bouches-du-Rhône | 56,1 % | 47,2 % | - 8,9 points | 9,2 % |
| Gard | 57,5 % | 48,8 % | - 8,7 points | 11,8 % |
| Pyrénées-Orientales | 56,3 % | 50,6 % | - 5,7 points | 10,9 % |
| Loire-Atlantique | 49,9 % | 56,4 % | + 6,5 points | 15,4 % |
| Maine-et-Loire | 42,4 % | 48,9 % | + 6,5 points | 17 % |
| Mayenne | 39,9 % | 46,7 % | + 6,8 points | 13,2 % |
| Pyrénées-Atlantiques | 49,6 % | 57,2 % | + 7,6 points | 13,5 % |
| Manche | 40,9 % | 49,9 % | + 9 points | 10 % |
| Deux-Sèvres | 47,6 % | 57,3 % | + 9,7 points | 12,5 % |
| Finistère | 49,1 % | 58,9 % | + 9,8 points | 12,2 % |
| Ille-et-Vilaine | 45,8 % | 55,7 % | + 9,9 points | 13,6 % |

De la même façon, dans la région de Toulouse, dans le Gard et l'Hérault et dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes, donc dans trois régions de tradition assez catholique qui ont toutes connu une baisse de la pratique religieuse plus rapide que la moyenne, la gauche a régressé entre 1981 et 2012 alors que cet affaiblissement du catholicisme aurait dû lui profiter.

Dans les régions déchristianisées du Sud, où la baisse de la pratique religieuse a été plus modérée, la situation est contrastée : forte perte de suffrages à gauche en Provence, mais gain modéré en Aquitaine et en Poitou-Charentes. À l'inverse, dans le centre et le sud du Massif central, là où la pratique religieuse qui était forte a beaucoup diminué, la gauche progresse nettement³⁴.

Au nord d'une ligne Poitiers-Belfort, la logique historique du rapport entre religion et attitude politique est mieux

34. Parallèlement aux évolutions de fond, il convient de préciser que l'implantation de François Hollande en Corrèze lui a permis de dépasser sensiblement les performances de François Mitterrand dans tout le Limousin.

respectée. Le Grand Ouest, où la pratique religieuse était très présente et où sa régression a été rapide, vire à gauche en abandonnant la religion. Le Bassin parisien déchristianisé, qui a mieux résisté à la baisse de la pratique, glisse quant à lui à droite. Le déclin de la religion a libéré des voix qui se sont portées à gauche. Cela est moins vrai pour la frontière nord-est. Dans cette zone de forte pratique traditionnelle, seule une légère poussée à gauche se produit, sans rapport avec l'intensité de la diminution de la fréquentation de l'église.

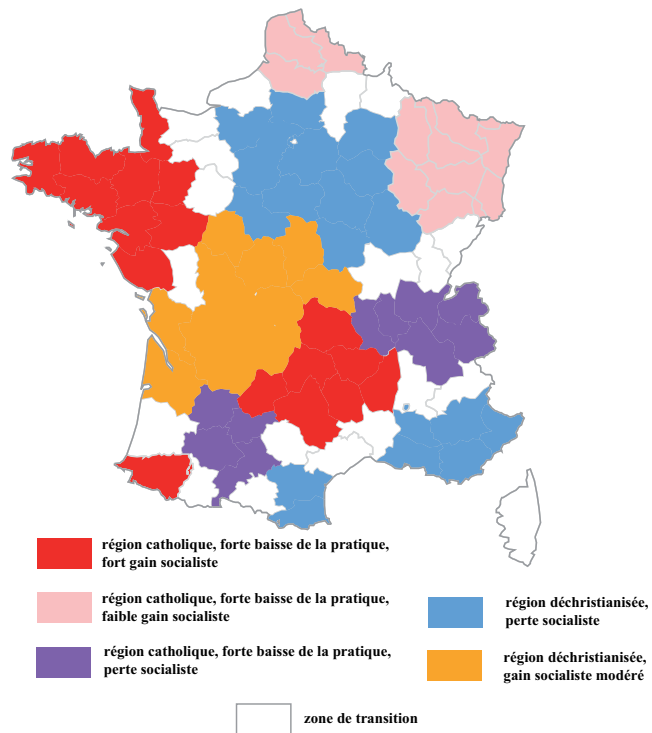
L'évolution des suffrages en faveur de la gauche entre 1981 et 2012 s'interprète autant d'après la répartition de la pratique religieuse au début de la période, donc des cartes établies dans les années 1960 (cartes 2 et 3) qu'en fonction de la baisse survenue depuis lors (cartes 8 et 9). Là où la pratique était forte il y a un demi-siècle, le changement concerne une forte proportion de l'électorat. Quand ce n'était pas le cas, la part de la population passée à gauche se révèle beaucoup plus faible. Nous pourrions donc prédire des changements politiques plus marqués dans les régions traditionnellement les plus religieuses et une stabilité dans

les autres. Or nous voyons sur la **carte 19**, qui donne une vision synthétique de la diversité des situations, que ce n'est pas le cas. La raison en est simple. La régression de la gauche dans les régions anciennement déchristianisées ou sa faible augmentation entre 1981 et 2012 malgré une diminution massive de la pratique dans des régions traditionnellement catholiques s'expliquent par la montée en puissance du Front national après 1984, autre facteur qui est venu perturber cette équation.

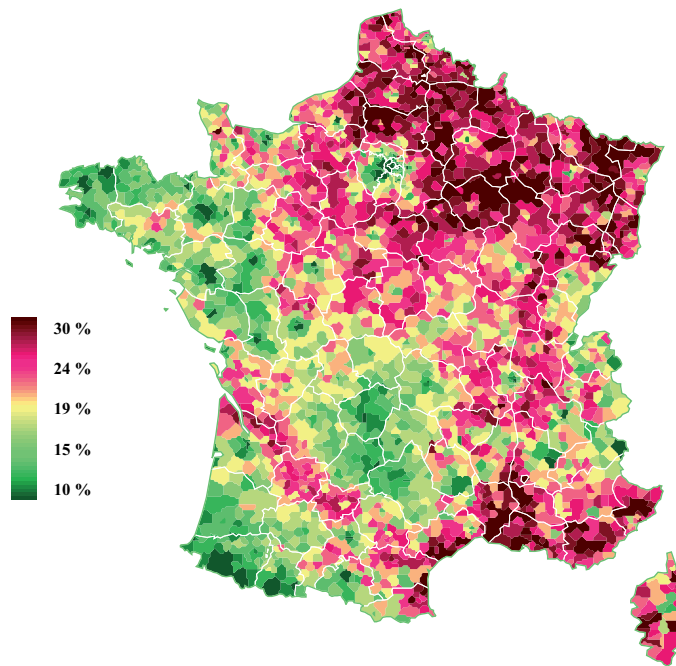
Nous venons de constater les ressemblances entre la carte ancienne de la pratique religieuse et celle des progrès du vote de gauche, à quelques exceptions près. Le parallélisme est encore plus évident entre la carte actuelle du vote Front national (les résultats de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 sont présentés sur la **carte 20**) et celle du recul des suffrages de gauche entre 1981 et 2012 (carte 18³⁵), à une différence près. Dans

35. Au niveau départemental, le coefficient de corrélation est plus fort entre la différence des scores de Mitterrand et de Hollande et le vote Front national ($r = -0,69$) qu'entre cette différence et le niveau de pratique religieuse des années 1960 ($r = 0,48$).

CARTE 19 : Typologie de l'orientation religieuse des régions et des gains et des pertes de la gauche entre 1981 et 2012



CARTE 20 : Suffrages exprimés en faveur de Marine Le Pen au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012



presque toutes les grandes villes, le vote Front national est faible, mais la progression des voix en faveur de la gauche entre 1981 et 2012 l'est également. Ainsi, les cantons urbains de Bordeaux, Nantes, Rennes, Toulouse, Lyon, Strasbourg, etc. sont-ils en vert foncé sur la carte 20, ce qui correspond au niveau de vote Front national le plus faible, mais les voix de gauche n'y progressent pas plus entre 1981 et 2012 que dans leur environnement proche, où le Front national est beaucoup plus fort.

À une échelle plus vaste, la captation d'une partie de l'électorat par le Front national rend bien compte des irrégularités que nous avons constatées précédemment. Dans les zones où le catholicisme jouait un rôle modeste et où il a moins régressé qu'ailleurs, le développement du Front national a mordu sur l'électorat de gauche. C'est le cas dans le Bassin parisien, le Roussillon et la Provence, où Hollande fait nettement moins bien que Mitterrand.

Dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Alsace et la Lorraine, la baisse importante de la pratique religieuse,

phénomène potentiellement favorable à la gauche, s'est en réalité soldée par une montée en puissance du Front national dans les milieux populaires traditionnellement acquis à la gauche. Cela explique la stabilité du score de la gauche entre 1981 et 2012.

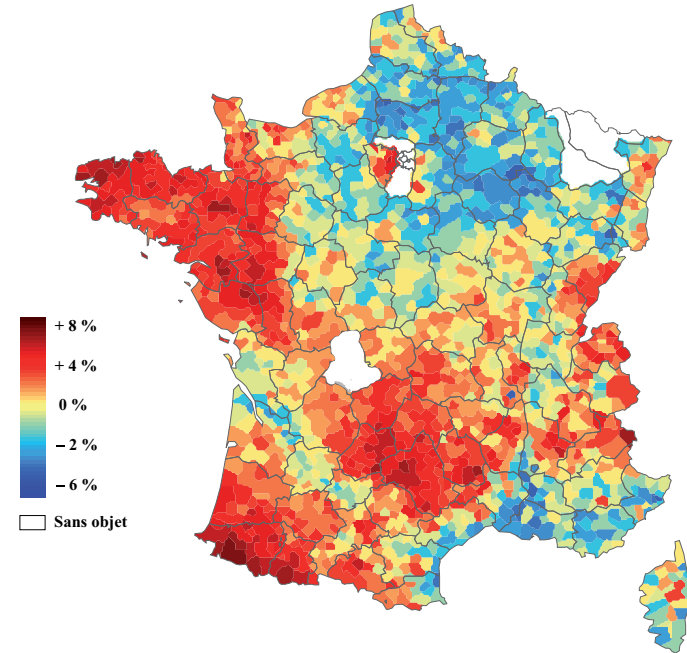
À l'inverse, dans le Grand Ouest, à l'ouest des Pyrénées et dans un large sud-est du Massif central, où le Front national rassemble peu de suffrages et où la pratique religieuse historiquement forte a beaucoup diminué, la gauche gagne beaucoup de terrain. Sa progression est plus faible dans les régions déchristianisées de longue date : une partie de l'Aquitaine, de Poitou-Charentes, de la Région Centre ainsi que le Limousin.

Restent deux zones qui ne se conforment pas à l'explication simple de l'évolution des suffrages de gauche : perte imputable au Front national et gain dû à la déchristianisation. La région Rhône-Alpes et la vallée moyenne de la Garonne à partir de Toulouse enregistrent un déficit de voix de gauche par rapport à 1981, alors qu'elles figurent parmi les régions

catholiques qui ont connu une forte désaffection religieuse. Avant d'en chercher la raison, montrons que les deux premiers facteurs, montée du Front national et orientation religieuse traditionnelle, permettent une excellente reconstitution des gains et des pertes de la gauche.

La **carte 21** a été construite à partir de la seule prise en compte des suffrages obtenus par Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2012 et de la pratique religieuse des années 1960³⁶. Or la similitude avec la carte de la différence des pourcentages (carte 18) est remarquable. À première vue, le vote Front national l'emporte sur la pratique religieuse pour expliquer l'évolution du score de la gauche entre 1981 et 2012. Mais l'influence des deux facteurs est plus équilibrée qu'il n'y paraît, car il existe une légère corrélation négative entre le niveau du vote Front

CARTE 21 : Religion, Front national et vote de gauche
(le niveau du vote FN et celui de la pratique religieuse suffisent à reconstituer la variation du vote de gauche entre 1981 et 2012)



36. Le score de chaque canton a été calculé de la manière suivante : nous avons effectué une régression multiple des gains et des pertes des voix de gauche entre 1981 et 2012 sur les scores de Marine Le Pen et la pratique religieuse (messalisants) des années 1960. Quantitativement, cela a donné cette formule : $DG = 0,27 Ca - 0,74 LP$. Les trois quantités étant rapportées à une même variabilité. (DG = écart entre les scores de la gauche au second tour des élections présidentielles de 2002 et de 2012. Ca = niveau de la pratique religieuse dans l'enquête des années 1960. LP = pourcentage de voix obtenues par Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2012.)

La corrélation entre l'évolution des suffrages de gauche et la combinaison des deux variables explicatives est de 0,78, ce qui correspond à un chiffre très élevé.

national et celui de la pratique religieuse. En comparant la combinaison vote Front national/pratique religieuse à l'évolution des scores de gauche, donc les cartes 21 et 18, nous retrouvons les deux zones qui échappent au schéma, la vallée moyenne de la Garonne (et de ses affluents) et la région Rhône-Alpes, un troisième facteur étant sans doute à l'œuvre sans que nous puissions l'identifier à ce stade.

Nous avons mis l'évolution du vote de gauche entre 1981 et 2012 en perspective avec le vote Front national, avec la tradition religieuse illustrée par l'enquête des années 1960 et avec l'évolution de cette dernière jusqu'à nos jours. Mais qu'en est-il de la relation directe entre la pratique religieuse aujourd'hui, après la décrue des dernières décennies, et le comportement électoral actuel ?

On peut s'étonner que le vote en faveur de François Bayrou, qui colle à la carte de la pratique religieuse des années 1960, n'ait pas fléchi et que sa répartition ait à peine varié au cours des trois élections présidentielles auxquelles il s'est présenté. Dans chaque cas, cette répartition a été proche,

voire très proche de celle de la pratique religieuse des années 1960³⁷. Ce vote s'écarte en revanche nettement de la répartition de la pratique religieuse actuelle mesurée par l'Ifop, y compris en 2012, comme le montre le faible coefficient de corrélation entre les deux distributions³⁸. De même, la corrélation entre le vote Front national et la pratique religieuse actuelle est nulle, et celle entre les suffrages de Hollande et la pratique religieuse des années 1960 ou actuelle se révèle très faible. La longue résistance des régions catholiques à la gauche a fait son temps. Le clocher que Mitterrand avait fait dessiner sur son affiche électorale de 1981 fut le signe annonciateur d'une réconciliation ou, pour le moins, de la fin d'une opposition qui avait structuré la vie politique française durant un siècle. Il n'est pas interdit de penser que cela a aussi facilité la montée du Front national. Dans la mesure où il n'est plus concurrencé par

37. Les coefficients de corrélation permettent de mesurer le lien statistique entre deux séries de données. La valeur de ce coefficient varie de -1 à $+1$. Plus la valeur absolue du coefficient est élevée, plus la corrélation est forte entre les deux séries de variables. Inversement, si le coefficient est proche de zéro, cela signifie qu'il n'y a pas de lien entre les deux variables. Les coefficients de corrélation entre la pratique religieuse des années 1960 et les pourcentages de suffrages exprimés en faveur de Bayrou à ces élections sont de 0,66, 0,61 et 0,62 respectivement en 2002, 2007 et 2012.

38. Il est de 0,27.

une force plus ancienne et plus structurée, son opposition au système peut se déployer plus facilement.

Sous des aspects de mutation tranquille, la baisse de la pratique religieuse a donc rebattu les cartes politiques, faisant surgir d'autres lignes de force. Le cas des régions lyonnaise et toulousaine en apporte une illustration. À partir du moment où les écarts de pratique religieuse prennent une forme plus socio-économique que régionale, comme nous l'avons vu dans le cas de l'Île-de-France, les contrastes de composition sociale entre régions – telle la différence qui s'est creusée entre le Nord, où la part des ouvriers dans la population active demeure importante, et le Sud, où artisans et petits commerçants sont deux fois plus présents – gagnent en importance.

L'effacement politique de la religion ne doit pas être confondu avec celui de la tradition catholique. Ainsi, le vote Bayrou, pour poursuivre sur cet exemple, n'est-il pas en adéquation parfaite avec la répartition de la pratique religieuse actuelle, mais demeure-t-il très voisin de celle de

la pratique ancienne. Dans un ouvrage récent³⁹, nous avons qualifié ce phénomène de « catholicisme zombie ». Bien que les églises restent désertes le dimanche, les populations des régions de tradition catholique continuent de se comporter différemment de celles des régions déchristianisées de longue date parce que le catholicisme a modelé nombre de leurs attitudes et de leurs réactions. Elles se reconnaissent davantage que d'autres dans le discours du Modem, modéré et pro-européen. De la même façon, un Parti socialiste dont le discours a évolué depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980 (abandon de la référence au marxisme et à la lutte des classes, fin de la guerre scolaire, soutien à la décentralisation, etc.) a su accroître très sensiblement son audience dans ces territoires du « catholicisme zombie ». Le discours de la droite, qui avec Nicolas Sarkozy s'est beaucoup durci sur des sujets comme la construction européenne, l'immigration ou la sécurité, semble en revanche y faire beaucoup moins d'adeptes. Nous retrouvons ce mouvement en faveur de la gauche (où se mêlent

39. Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *op. cit.*

évolution socioculturelle de long terme et choix idéologiques plus récents) dans le fait que François Hollande a bénéficié d'un meilleur soutien des catholiques pratiquants des régions à tradition démocrate-chrétienne, quand les pratiquants franciliens, dont nous avons précédemment montré les spécificités sociologiques, votaient encore plus massivement que la moyenne des pratiquants pour le candidat de la droite⁴⁰.

Le vote des catholiques pratiquants au second tour de l'élection présidentielle de 2012 dans différentes régions

| Région | En faveur de Nicolas Sarkozy | En faveur de François Hollande |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Alsace-Lorraine | 62 % | 38 % |
| Bretagne – Pays-de-la-Loire | 65 % | 35 % |
| Grand Sud-Ouest* | 66 % | 34 % |
| Île-de-France | 75 % | 25 % |
| Autres régions | 71 % | 29 % |
| France entière | 70 % | 30 % |

* Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Aveyron, Cantal, Lozère, Haute-Loire.

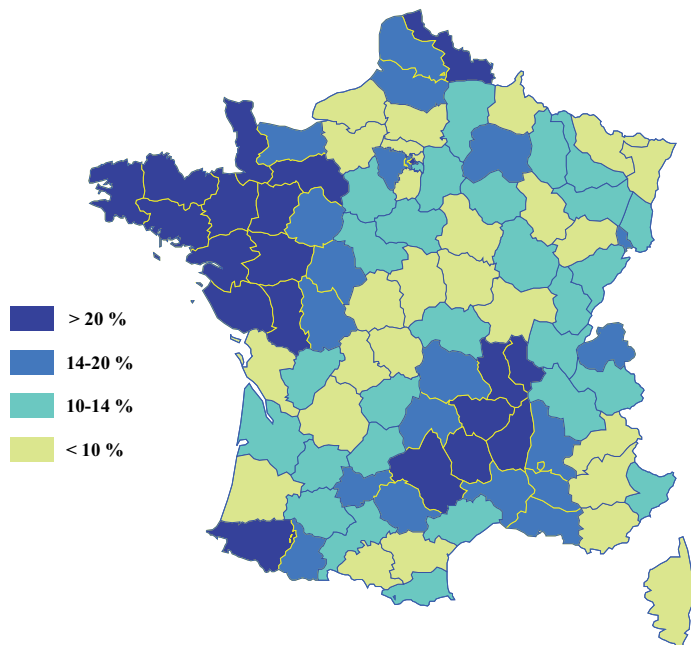
40. Des différences de comportement politique existent également parmi les protestants. Les luthériens d'Alsace votent ainsi nettement plus à droite que leurs coreligionnaires réformés des Cévennes et du sud du Massif central.

La pratique actuelle du catholicisme et l'implantation de l'enseignement privé

Nous avons vu que la quasi-disparition de la pratique religieuse avait entraîné d'importants réalignements électoraux dans les régions de tradition catholique en libérant d'avantage les populations locales des contraintes qu'elle faisait peser que dans les régions agnostiques ou incroyantes. Pour autant, l'ombre portée du catholicisme continue de faire sentir ses effets dans certains territoires. D'autres exemples que le vote en faveur du Modem le prouvent, notamment la question du choix scolaire.

La mise en regard de la géographie du catholicisme avec celle de la proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement libre (qu'on peut assimiler à l'enseignement catholique dans la mesure où les établissements catholiques accueillent 97,5 % des jeunes scolarisés dans le privé) à la rentrée 2012 (carte 22) nous a semblé intéressante à plusieurs titres. D'une part, cette proportion peut constituer un indicateur supplémentaire de la vitalité et de

CARTE 22 : Élèves du primaire et du secondaire dans les écoles libres en 2012



la réalité de l'influence catholique sur un territoire, ainsi que de son inscription dans la vie sociale. D'autre part, le fait qu'une importante proportion de la jeunesse d'un département soit encore scolarisée dans l'enseignement libre peut constituer un des éléments d'explication du maintien et de la transmission du catholicisme. Et si, à l'observation des cartes 7 et 22, nous décelons dans certains territoires une absence de correspondance entre le taux de catholiques pratiquants déclarés et la proportion d'élèves scolarisés dans ces établissements, cela peut également être intéressant et indiquer :

- soit que la transmission est en train de se perdre (dans le cas où un département à forte proportion de catholiques pratiquants n'envoie qu'une faible partie de sa jeunesse dans l'enseignement privé) ;
- soit que le recrutement dans ces établissements n'obéit pas principalement à une logique confessionnelle (dans le cas où un département comprend une assez faible proportion de catholiques pratiquants mais où le poids des établissements sous contrat est important) ;
- soit qu'on se trouve devant une situation particulière.

Au plan national, le taux de personnes se déclarant catholiques pratiquantes est de 12,7 %. Or la proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement libre s'élève à 17 % pour la rentrée 2012, selon les statistiques de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. La proximité de ces deux chiffres est-elle fortuite ou indique-t-elle une correspondance assez nette entre le poids des catholiques pratiquants et la « part de marché » de l'enseignement privé dans un département ?

La mise en regard des cartes 7 et 22 fait apparaître de manière assez logique dans tout le Grand Ouest une concordance très claire entre pratique déclarée du catholicisme et taux de scolarisation dans le privé. Ces deux éléments sont un peu moins marqués dans les départements situés à la frontière de ce bloc (18,3 % d'élèves dans le privé et 9,8 % de pratiquants dans la Sarthe ; 20,7 % d'élèves dans le privé et 12,5 % de pratiquants dans les Deux-Sèvres ; 20,6 % d'élèves dans le privé et 14,5 % de pratiquants dans l'Orne). La pratique déclarée du catholicisme et la scolarisation dans l'enseignement privé montent

en puissance à mesure qu'on s'approche de l'Ouest intérieur, comme le montre le tableau suivant.

**Proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé
et de catholiques pratiquants dans le Grand Ouest
(par départements)**

| Département | Élèves dans l'enseignement privé en 2012 | Catholiques pratiquants en 2011-2014 |
|------------------|--|--------------------------------------|
| Côtes-d'Armor | 32 % | 13,7 % |
| Mayenne | 35,6 % | 13,2 % |
| Loire-Atlantique | 37,1 % | 15,4 % |
| Ille-et-Vilaine | 38,7 % | 13,6 % |
| Finistère | 39,3 % | 12,2 % |
| Maine-et-Loire | 41,7 % | 17 % |
| Morbihan | 49,5 % | 13,4 % |
| Vendée | 51,2 % | 17,9 % |

Mais ce tableau fait également apparaître une hypertrophie de l'enseignement libre au regard de la relativement faible réserve potentielle représentée par les familles catholiques pratiquantes dans certains départements. Si, dans quelques

territoires, l'école privée contribue à perpétuer l'existence du catholicisme, nous sommes plutôt ici en présence d'une illustration très concrète du « catholicisme zombie ». Bien que la pratique du catholicisme ait fortement reculé dans ces régions, une part très importante des familles continuent par « tradition », mais aussi parce qu'elles demeurent attachées à certaines valeurs (parmi lesquelles la possibilité de choisir son école), à envoyer leurs enfants dans des établissements privés. Cela traduit également la persistance dans ces régions d'une culture d'autonomie par rapport à l'État et à l'une de ses principales émanations : l'Éducation nationale. Un autre facteur est l'existence d'un maillage très serré de lycées, collèges et écoles privés, notamment en milieu rural, héritage d'une époque où ces territoires étaient massivement catholiques. Dans ces départements, où le baby-boom a longtemps fait sentir ses effets, le maintien de ce réseau dense d'établissements scolaires permet toujours d'attirer un nombre important d'élèves.

D'autres départements où nous constatons également une concordance entre maintien d'une pratique de la religion

catholique et taux élevé d'élèves scolarisés dans le privé sont les Pyrénées-Atlantiques (26,1 % dans le privé et 13,5 % de pratiquants), l'Aveyron (29,3 % et 19,1 %), la Lozère (37,5 % et 23,2 %), la Haute-Loire (35,6 % et 18,6 %) ou bien encore l'Ardèche (30 % et 17,5 %).

Cette correspondance n'est toutefois pas une règle générale. Ainsi ne s'applique-t-elle pas dans tous les bastions catholiques du Grand Est. La part d'élèves scolarisés dans le privé y est nettement plus faible que dans l'Ouest, et très modeste au regard de la proportion de catholiques pratiquants encore importante dans cette région. Un « effet concordat⁴¹ » peut en partie expliquer ce phénomène en Alsace-Moselle, où des cours d'enseignement religieux sont dispensés dans les établissements publics, ce qui diminue pour les familles pratiquantes l'intérêt de scolariser leurs enfants dans le privé. De fait, la part de l'enseignement libre n'est que de 8,9 % dans le Bas-Rhin, de 9,5 % en Moselle

41. Le régime concordataire en Alsace-Moselle est un élément du droit local alsacien et mosellan. Il reconnaît et organise les cultes catholique, luthérien, réformé et israélite et permet à l'État de salarier les ministres de ces cultes. Il constitue donc une exception à la séparation des Églises et de l'État.

et de 11,9 % dans le Haut-Rhin. Mais nous observons des taux similaires dans les départements voisins (10,3 % dans les Vosges et 11,4 % en Meurthe-et-Moselle, par exemple) alors qu'ils ne sont pas placés sous le régime du concordat.

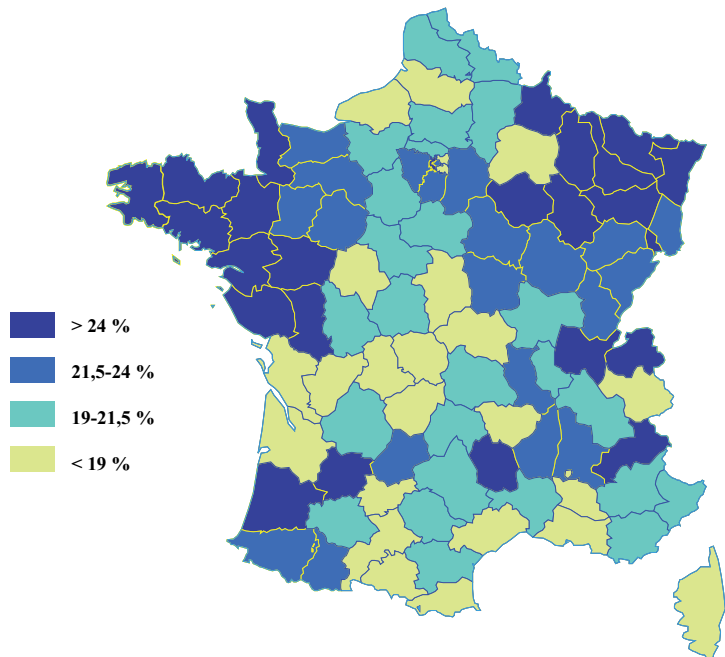
Enfin, à l'inverse, dans certains départements très urbanisés, le poids de l'enseignement libre dans le marché éducatif est disproportionné par rapport au nombre de catholiques pratiquants qui y résident. C'est le cas dans le Nord (26,1 % d'élèves dans le privé), le Rhône (24,3 %) et, dans une certaine mesure, à Paris (29,1 %) – même si nous avons vu que le taux de pratiquants était assez élevé dans la capitale. À Lille et à Lyon, où elle a longtemps été puissante, l'influence de l'Église et de ses nombreux satellites se manifeste encore par l'existence d'une large offre d'établissements d'enseignement libre. Et ces derniers recrutent aujourd'hui une bonne partie de leurs élèves selon des logiques non confessionnelles, comme le contournement de la carte scolaire ou la volonté d'éviter les établissements « à problèmes ».

L'ombre projetée du « catholicisme zombie » dans les choix syndicaux

Les élections prud'homales offrent un bon baromètre de l'audience des différentes centrales syndicales au plan territorial. L'abstention est certes très élevée (plus de 60 %), mais ce scrutin constitue le seul test de représentativité en grandeur réelle sur tout le territoire et qui concerne l'ensemble des salariés – les résultats des élections professionnelles, organisées dans les entreprises, ne permettant pas de disposer d'une photographie globale. Le dernier scrutin prud'homal date de 2008 et les résultats observés portent eux aussi la marque du « catholicisme zombie ». Il est visible quand nous observons la répartition des votes en faveur de la CFTC, syndicat chrétien, mais aussi, et surtout, celle du vote pour la CFDT (carte 23), organisation déconfessionnalisée créée à l'issue d'une scission de la CFTC en 1964.

Même si elle ne revendique pas d'identité chrétienne, la centrale de Belleville enregistre en effet ses meilleurs

**CARTE 23 : Voix obtenues par la CFDT
aux élections prud'homales de 2008**



résultats dans les zones de tradition catholique que sont le Grand Ouest et le Grand Est, ainsi que dans des départements plus isolés que nous avons déjà identifiés : Hautes-Pyrénées, Lozère et Ardèche (carte 7). À l'inverse, les départements très déchristianisés du Massif central et du littoral méditerranéen se révèlent fort réfractaires au vote cédétiste et sont nettement plus favorables à la CGT.

Cinquante ans après son émancipation de la tutelle chrétienne, la CFDT voit ainsi son audience toujours structurée en bonne partie par la géographie historique du catholicisme, et ce alors même que la pratique religieuse a beaucoup décliné au cours de la période. Ce nouvel exemple de la persistance d'une ombre portée de la culture catholique sur des champs très éloignés de la question religieuse trouve une autre illustration dans le vote en faveur de la CFTC. Il est intéressant de noter que, alors que la carte du vote CFDT correspond quasi parfaitement à celle de l'implantation historique du catholicisme, la géographie du vote CFTC s'apparente elle davantage à celle des catholiques pratiquants d'aujourd'hui.

Le vote CFTC est ainsi faible dans toute une partie de la Bretagne et en Loire-Atlantique, où la pratique catholique a décliné, alors qu'il se maintient en Mayenne, dans le Maine-et-Loire et en Vendée, où la pratique catholique a résisté. De la même façon, le vote CFTC est important dans les fiefs catholiques de l'Est, cette zone ayant mieux résisté que l'Ouest à la déchristianisation. Surtout, l'Île-de-France, qui abrite aujourd'hui une population de catholiques pratiquants relativement importante, apparaît comme une des régions les plus favorables à la CFTC et les plus défavorables à la CFDT. Cette région ayant connu une déchristianisation précoce, elle est dépourvue de la matrice catholique sur laquelle le vote CFDT s'est structuré historiquement.

Tout se passe donc comme si – en forçant un peu le trait – le vote en faveur de la CFTC correspondait à la réalité du catholicisme « vivant », alors que le vote en faveur de la CFDT exprimait la prégnance d'un héritage démocrate-chrétien sur d'anciennes terres catholiques et la présence du fameux « catholicisme zombie ».

CONCLUSION

Dans un ouvrage récent⁴², nous avons évoqué d'autres conséquences moins directes de l'influence persistante du catholicisme ou de son recul : importance dans les régions catholiques du travail à temps partiel chez les femmes, orientation des jeunes filles vers le baccalauréat général tandis que les jeunes hommes dominent dans les bacs techniques. Cela s'explique encore assez directement par une séparation plus nette des rôles de l'homme et de la femme dans les régions de tradition catholique. Inversement, la proportion de bacheliers poursuivant leurs études après le bac, le pourcentage élevé de titulaires d'un diplôme technique ou général et la plus faible part de jeunes sans diplôme qui caractérisent ces régions de tradition catholique peuvent s'expliquer, non par la persistance du fait religieux, mais au contraire par son affaiblissement. Le catholicisme n'ayant jamais été très prompt à encourager l'éducation populaire, au contraire du protestantisme, son

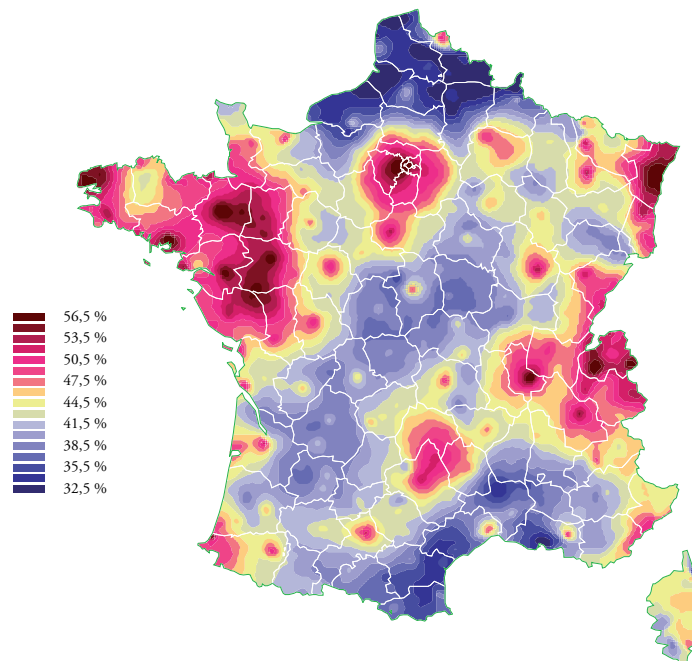
42. Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *op. cit.*

recul a alors permis un phénomène de rattrapage éducatif spectaculaire, notamment dans l'Ouest.

Terminons cette étude par l'évocation d'un choix politique capital qui exprime simultanément la permanence du refus du centralisme dans les régions de tradition catholique et la forte résistance de la pratique religieuse en Île-de-France. Le vote en faveur de la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe lors du référendum organisé en mai 2005 recouvre presque exactement les bastions traditionnels du catholicisme auxquels s'ajoute à présent le cœur du Bassin parisien, où nous avons constaté que les classes supérieures ont conservé ou accru leur pratique de la religion (carte 24).

Cette géographie n'est pas particulière à ce référendum. Nous la retrouvons aussi bien dans celui de 1969, portant sur la régionalisation, que dans celui de Maastricht, en 1992. Dans chaque cas, les régions catholiques se sont moins prononcées pour le sujet même de la consultation qu'en faveur d'une perte de prérogatives du pouvoir

CARTE 24 : Vote « oui » au référendum de 2005 sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe



central – ce qui nous ramène à la coupure fondatrice de 1791. Référendum après référendum, le centre du Bassin parisien a rejoint les régions catholiques dans leur méfiance à l'égard de l'État centralisateur. Cela est sans doute lié à sa conversion plus récente au libéralisme, donc à son désir de restreindre le périmètre de l'État⁴³. Mais cette préférence du cœur du Bassin parisien pour le « oui » porte cependant aussi à nos yeux la marque de l'influence du catholicisme.

Nous voyons ainsi que, aujourd'hui comme durant les deux siècles précédents, le catholicisme sous une forme ou sous une autre – ou plutôt la tradition catholique – demeure un acteur central du jeu politique et social.

43. Et aussi à sa moindre crainte d'un affaiblissement de l'État dans le cadre de la construction européenne, puisque cette région riche et dynamique se perçoit comme « bien placée » dans la mondialisation, contrairement à des régions plus fragilisées.

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-070-0

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETS GRAPHICS
Achevé d'imprimer par l'imprimerie PANOPLY

AVRIL 2014

Jérôme Fourquet
Hervé Le Bras

La religion dévoilée

Nouvelle géographie du catholicisme

L'ampleur de la mobilisation catholique sur des sujets de société a surpris. En associant pour la première fois leur expertise, le sondeur Jérôme Fourquet et le démographe Hervé Le Bras mettent au jour cinquante ans d'évolution de l'électorat catholique, en termes d'appartenance comme de pratique religieuse.

Grâce à des techniques cartographiques de pointe, ils livrent le profil actualisé des catholiques contemporains et montrent comment une religion peu pratiquée joue néanmoins un important rôle politique.

www.jean-jaures.org



9 782362 440700

ISBN : 978-2-36244-070-0

6 €